

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

HELENE DION

ANDROGYNIE ET ENGAGEMENT SPORTIF
CHEZ LA COURSEUSE A PIED

AOUT 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

De nombreuses études établissent une relation entre le rôle sexuel et la présence de femmes dans des domaines d'activités non traditionnels tels que le monde des affaires (Holahan et Gilbert, 1979), le monde scientifique (Helmreich et Spence, 1977) et le monde universitaire (Gilbert, 1979; Helmreich et Spence, 1977).

Le sport représente également un domaine d'activité où se remarque une sous-représentation des femmes: le contexte historique, culturel et social l'illustre abondamment. Plusieurs reconnaissent un lien entre le rôle sexuel androgyne et la pratique sportive chez la femme (Chalip *et al.*, 1980; Corbett, 1982; Del Rey et Sheppard, 1981; Harris et Jennings, 1977; Helmreich et Spence, 1977; Ugguccioni et Ballantyne, 1980). Suite à l'ensemble de ces travaux, le principal objectif poursuivi par l'étude actuelle est de vérifier l'existence d'un lien entre les rôles sexuels et quatre types d'engagement au sport de la course à pied.

L'hypothèse de base suppose une relation entre le rôle sexuel androgyne et un engagement de niveau supérieur (type I et II) à la course à pied.

L'échantillon se compose de 110 femmes de 18 à 54 ans, engagées à divers niveaux dans la pratique de la course à pied. Les versions françaises du Bem Sexual Role Inventory (B.S.R.I.) et du Personal Attributes Questionnaire (P.A.Q.) sont utilisées pour mesurer le rôle sexuel.

Le type d'engagement sportif est évalué à l'aide de la version française du Running Survey (Etude sur la course à pied).

La première hypothèse supposait que la distribution de la population déterminée par la typologie d'engagement sportif varie en fonction du rôle sexuel attribué. Les résultats obtenus ne permettent pas d'établir de relation statistique entre les deux variables. La première hypothèse secondaire supposait une représentation supérieure attendue (plus de 40%) de la population étudiée s'identifiant au rôle sexuel androgyne. Cette hypothèse est infirmée avec l'utilisation des deux instruments (27,8% au B.S.R.I.; 29,4% au P.A.Q.). Seule la deuxième hypothèse secondaire se vérifie: Il y a sous-représentation (moins de 50%) de la population expérimentale aux niveaux supérieurs d'engagement (types I et II), soit 41,8%.

Cette recherche exploratoire souligne en conclusion que le concept d'androgynie apporte peu de pistes explicatives sur la personnalité de la coureuse. Des facteurs tels la motivation et le processus de socialisation sembleraient des avenues plus pertinentes à développer dans des études ultérieures.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Introduction | 1 |
| Chapitre premier - Contexte théorique | 4 |
| Etat de la recherche sur le rôle sexuel androgyne | 5 |
| Le concept d'androgynie en psychologie sportive | 13 |
| Définition du type d'engagement sportif | 26 |
| Résumé et hypothèses..... | 27 |
| Chapitre II - Méthodologie | 30 |
| Sujets | 31 |
| Modalités d'expérimentation | 33 |
| Questionnaires utilisés | 34 |
| Méthodes d'analyses statistiques | 43 |
| Chapitre III - Analyse des résultats | 45 |
| Présentation des résultats | 46 |
| Chapitre IV - Discussion des résultats | 58 |
| Discussion méthodologique | 59 |
| Discussion statistique | 62 |
| Discussion conceptuelle | 67 |
| Conclusion | 77 |
| Appendice A - Epreuves expérimentales | 81 |
| Appendice B - Tableaux des résultats | 102 |
| Références | 109 |

INTRODUCTION

Plusieurs études en psychologie sportive s'appuient sur le concept d'androgynie pour situer la participation des femmes athlètes face à leurs compétiteurs masculins. Cependant, bien des batailles d'ordre psychométrique ou méthodologique nous amènent à des conclusions contradictoires.

Le but de cette recherche est de confronter deux approches théoriques et psychométriques de l'androgynie dans le cadre d'une activité sportive déterminée, la course à pied.

Les hypothèses proposées touchent les aspects quantitatif et qualitatif de la participation féminine à la course à pied.

Cette étude propose d'explorer le concept d'androgynie de Bem (1974, 1976, 1977, 1981) et de Spence et Helmreich (1974, 1975, 1978) principalement, à travers le phénomène de l'engagement sportif dans l'activité de la course à pied chez la femme.

Le premier chapitre expose les grandes lignes théoriques, les principales critiques soulevées ainsi que les conclusions contradictoires d'un grand nombre d'études expérimentales. Les sujets suivants sont abordés: l'état de la recherche sur le rôle sexuel androgyne, l'application du concept d'androgynie en psychologie sportive, la définition du type d'engagement relatif au sport de la course à pied, et les hypothèses de la présente étude.

Le second chapitre présente la méthodologie utilisée pour vérifier ces hypothèses.

Au chapitre trois, les résultats sont analysés sous l'éclairage des hypothèses et des conclusions obtenues dans d'autres études comparables.

Enfin, le dernier chapitre propose une discussion des résultats sous les angles méthodologique, statistique et conceptuel.

Chapitre premier

Contexte théorique

Etat de la recherche sur le rôle sexuel androgyne

Avant le début des années 1970, rares furent les études portant sur les stéréotypes et les rôles sexuels (Harvey, 1982). Mais depuis, une vive préoccupation pour ces thèmes se dessine dans la littérature scientifique en psychologie. Cette section présente différentes définitions (générale, traditionnelle, contemporaine) des rôles sexuels masculin et féminin ainsi que le contexte expérimental portant sur le rôle sexuel androgyne.

Définition générale du rôle sexuel

Le concept de rôle sexuel est tri-dimensionnel: il comprend en premier lieu l'identité du rôle sexuel, c'est-à-dire l'intégration à la personnalité des critères sociaux masculins et féminins, en tant que dimensions indépendantes; en second lieu vient le stéréotype sexuel, constellation de qualités culturellement acceptées et caractérisant l'homme et la femme; enfin, le rôle sexuel qui comprend le degré avec lequel un individu entretient une vue traditionnelle ou contemporaine des droits et rôles de l'homme et de la femme (Throneberry, 1980). La présente recherche utilise comme cadre théorique, la dimension de l'identité du rôle sexuel, c'est-à-dire comment la personne se sent féminine ou masculine d'après les critères sociaux régissant les rôles selon son sexe.

Définition traditionnelle du rôle sexuel

Traditionnellement, les rôles sexuels situent la masculinité et la féminité en opposition: ces deux dimensions sexuelles, envisagées sur un même continuum, sont mutuellement exclusives et correlées négativement (Bem, 1974; Constantinople, 1973). Dans cette perspective, un concept de soi étroitement masculin inhibe les comportements stéréotypés féminins, alors qu'un concept de soi féminin réprouve les comportements stéréotypés masculins. Le rôle sexuel féminin socialement désirable suppose l'attribution de caractéristiques féminines (gentillesse, compréhension, affection...) et, simultanément, le rejet de caractéristiques masculines socialement attribuées au rôle sexuel masculin (ambition, domination, indépendance...) (Bem, 1974). Dans cette optique, un individu peut être soit masculin, soit féminin, mais non les deux à la fois ou ni l'un ni l'autre (Spence et Helmreich, 1978). Bien plus, si le sexe biologique et l'identité sexuelle d'un individu ne correspondent pas (par exemple une femme "masculine" ou un homme "efféminé"), ce fait est considéré comme un état de déséquilibre psychique pour lequel une thérapie corrective est fréquemment recommandée (Jones, Chernovetz et Hansson, 1978).

Un certain consensus social est généralement observé autour de la définition des construits masculin et féminin de la personnalité. Jusqu'à tout récemment, les normes sociales exigeaient une correspondance étroite entre le génotype d'un individu et la perception psychologique de son rôle sexuel. Les professionnels de la santé mentale ont longtemps accepté ce critère d'équivalence bio-psychologique pour définir l'individu.

Tableau 1
Quelques traits de masculinité et de féminité

| Masculinité | Féminité |
|--------------------------|------------------------|
| Très agressif* | Pas du tout agressif |
| Pas du tout émotif* | Très émotif |
| Très dominant* | Très soumis |
| Très actif* | Très passif |
| Très aventurier* | Pas du tout aventurier |
| Très ambitieux* | Pas du tout ambitieux |
| Presque toujours leader* | Presque jamais leader |
| Très logique* | Très illogique |
| Très brusque | Très délicat* |
| Très dur | Très doux* |
| Très bruyant | Très silencieux* |
| Très négligé | Très élégant* |

* comportements désirables socialement

du mentalement sain (Broverman *et al.*, 1972; Foushee *et al.*, 1979). Bien des tests mesurant la santé mentale tels le California Psychological Inventory (C.P.I.) et le Minnesota Multiphasic Personality Inventory (M.M.P.I.) utilisent uniquement des comportements masculins comme critères de santé mentale (Constantinople, 1973).

Plusieurs études ont compilé des séries de caractéristiques désignées par des populations des deux sexes comme étant désirables pour l'un ou l'autre des deux sexes. Le tableau 1 illustre huit des traits exprimant d'après la population générale la masculinité, et qui sont des comportements désirables socialement. Les quatre dernières caractéristiques, exprimant pour les personnes interrogées la féminité, sont perçues comme désirables pour les deux sexes; les hommes et les femmes expriment

une nette préférence pour ces comportements précis. L'attrait exercé par les caractéristiques masculines comme critère pour désigner un comportement désirable socialement est ici à souligner.

Les définitions traditionnelles de la masculinité et de la féminité obtiennent généralement un consensus assez clair pour construire des tests et établir une norme de santé mentale. Ce consensus traditionnel exige une concordance entre le génotype de l'individu et la perception psychologique de son rôle sexuel, et une interdépendance des traits masculins et féminins.

Définition contemporaine du rôle sexuel

Selon Bakan (1966) et Constantinople (1973), les dimensions masculines et féminines pourraient être, sur une échelle bi-dimensionnelle, conçues comme indépendantes l'une de l'autre. On admettrait aussi la coexistence possible d'attributs masculins et féminins chez une même personne et cela, indépendamment de son génotype. A titre d'exemple, Constantinople (1973) remet en question la validité des mesures usuelles de masculinité et de féminité, plus particulièrement celles où la féminité est conçue comme un simple renversement de la masculinité.

Aussi, depuis le début des années 70, les théoriciens ont-ils élaboré un concept correspondant à ce changement dans la compréhension de la personnalité: l'androgynie. Les deux modèles théoriques les plus couramment utilisés sont présentés: le modèle équilibré de Bem (1974) et le modèle additif de Spence et Helmreich (1978).

A. Modèle équilibré de Bem

Bem (1974) se préoccupe ayant tout d'élaborer un concept neutralisant les différences sexuelles. Ses postulats reposent sur les positions de Kagan (1967) et Kohlberg (1966): le concept de soi étant un déterminant important du comportement, l'individu ayant un concept de soi stéréotypé adopte des conduites et des attributs propres à l'idéal social de son sexe. Le corollaire de Bem implique qu'un concept de soi non conforme aux attentes sociales favorise un grand nombre de comportements. L'hypothèse à la base du modèle équilibré s'énonce comme suit: un concept de soi androgyne favorise des comportements des deux sexes et, par conséquent, une plus grande adaptabilité (Harvey, 1982).

Ce modèle se définit donc par la coexistence d'attributs masculins et féminins dans le rôle sexuel d'un même individu. Les deux dimensions sont intégrées à la personnalité de manière harmonieuse, sans tenir compte de l'intensité que prend chacun de leurs attributs.

B. Modèle additif de Spence et Helmreich

Spence et Helmreich (1978) conçoivent l'androgynie à l'intérieur d'un des aspects de la féminité et de la masculinité globale, soit l'expressivité et l'instrumentalité, ainsi désignées par Parsons et Bales (1955). Ces deux modalités constituent le fondement de leur position (Spence et Helmreich, 1974, 1975, 1978). Ainsi, selon l'intensité des attributs en présence, dans les comportements, quatre genres de rôle sexuel sont reconnus: le genre masculin riche en attributs masculins, pauvre en attributs féminins; le genre féminin riche en attributs

Tableau 2

Définition des quatre genres de rôle sexuel
selon Spence et Helmreich

| Rôle sexuel | Attributs | |
|---------------|-------------------|-------------------|
| | Féminins | Masculins |
| | Faibles accentués | Faibles accentués |
| Masculin | x | x |
| Féminin | x | x |
| Androgyne | x | x |
| Indifférencié | x | x |

féminins, pauvre en attributs masculins; le genre androgyne riche en attributs féminins et masculins; enfin, le genre indifférencié pauvre en attributs des deux sexes.

Les deux modèles théoriques, équilibré et additif, présentent une définition assez unifiée du concept d'androgynie. Ils servent de base à la majorité des études psychologiques utilisant comme variables expérimentales les rôles sexuels. Le modèle additif sera cependant retenu dans le cadre de l'actuelle recherche pour deux raisons: Bem (1977) modifie sa propre conception pour adopter ce modèle; le contexte expérimental choisi rapporte une majorité d'études analysées selon ce même modèle.

Contexte expérimental

Le grand nombre de recherches sur l'androgynie fait ressortir de multiples conclusions pour le moins contradictoires. Toutefois, certains résultats semblent rallier l'avis de la majorité des chercheurs. Ils regroupent des observations sur le développement du rôle sexuel chez l'enfant, les perceptions et comportements de l'adulte dit "androgyne", ainsi que sur la relation entre le rôle sexuel et l'occupation chez la femme.

A. Développement du rôle sexuel chez l'enfant

Les chercheurs signalent que les comportements associés à un sexe se développent très tôt en rapport avec les configurations masculines et féminines (Carey, 1958; Gough, 1957; Hathaway et McKinley, 1943; Sheriff et Jarrette, 1953; Terman et Miles, 1936). Ces études indiquent que les filles sont encouragées à être passives, sensibles émotivement, coopérantes, sociables, serviables, dépendantes, encourageantes et esthètes; quant aux garçons, ils sont éduqués à être actifs, compétitifs, agressifs, instrumentaux, indépendants et non-émotifs (Constantinople, 1973).

B. Comportement de l'adulte androgyne

Depuis l'élaboration des tests mesurant l'androgynie, certaines conclusions retiennent particulièrement l'attention. L'individu adulte androgyne ne maintient pas une image stéréotypée de lui-même; il s'engage sans se restreindre par une situation réclamant traditionnellement l'intervention d'un individu de l'autre sexe (par exemple, l'homme qui, plutôt qu'une femme, console un nourrisson). De plus, des relations ont été

établies entre l'androgynie et la flexibilité comportementale (Bem, 1975), le mieux-être psychologique et une plus grande estime de soi (Spence et Helmreich, 1978). Aussi, l'androgynie se montre-t-il, dans certaines circonstances, plus efficace et mieux adapté face à un individu masculin; il possède un avantage évident sur la personnalité féminine; il jouit d'une santé mentale plus positive (Gilbert, 1981).

C. Relation entre le rôle sexuel et l'occupation chez la femme

La littérature a déjà traité des effets du statut minoritaire de la femme dans certaines professions, là où les stéréotypes sexuels posent un sérieux obstacle. Encore actuellement, les femmes occupent les emplois qui correspondent fortement au rôle traditionnel de la femme ou n'entrant pas en conflit avec celui-ci (Epstein, 1970; Oppenheimer, 1968). Hooper (1973) rapporte qu'aux Etats-Unis on retrouve une faible proportion de femmes dans les champs scientifiques, techniques ou de pouvoir tels la physique, l'ingénierie, les affaires; elles se retrouvent plutôt, et en très forte proportion, en éducation, en travail social, en bibliothéconomie, et en traduction.

Une majorité de femmes oeuvrant dans un domaine traditionnellement masculin, comme le monde des affaires (Holahan et Gilbert, 1979), le monde scientifique (Helmreich et Spence, 1977) et le monde universitaire (Gilbert, 1979; Helmreich et Spence, 1977) se perçoivent dans un rôle sexuel masculin ou androgynie.

En résumé, la recherche signale l'influence d'une éducation distincte pour chaque sexe dans l'apprentissage des attributs et des comportements. Elle souligne également les avantages psychologiques que possède un individu adoptant le rôle sexuel androgyne. Enfin, elle relève la faible proportion de femmes occupant des postes non traditionnels et leur tendance à se reconnaître davantage dans un rôle sexuel androgyne ou masculin. Autre domaine d'activité peu fréquenté, le sport semble un secteur privilégié pour l'étude du rôle sexuel. C'est pourquoi la présente étude choisit d'explorer ce contexte expérimental particulier.

Le concept d'androgynie en psychologie sportive

Dans un premier temps, l'accent portera sur la représentation effective des femmes dans le domaine sportif. Ensuite, le contexte historique et culturel de la pratique sportive féminine sera souligné. L'influence du processus de socialisation sur cette participation y sera abordée, invitant ainsi à une réflexion sur la comptabilité des rôles féminin et sportif. Enfin un survol du contexte expérimental pertinent sera décrit.

Présentation féminine dans le sport

Laliberté (1984) constate une représentation inégale des deux sexes dans le domaine sportif. A l'appui, elle présente les chiffres suivants: à l'intérieur du mouvement olympique, les femmes sont sous-représentées. Les femmes athlètes aux Jeux Olympiques de 1976 ne représentaient que 20% du total des participants. Au Comité International Olympique,

Tableau 3

Représentation féminine dans divers secteurs
du domaine sportif

| Description | Représentation (%) |
|--|--------------------|
| Femmes athlètes aux Jeux Olympiques 1976 | 20 |
| Femmes siègeant au Comité International Olympique | 2,1 |
| Femmes occupant un poste professionnel de commande au sein d'organisations sportives au Canada | 16 à 18 |
| Entraîneurs nationaux féminins | 14 |
| Athlètes féminines catégorie élite au Québec | 30,7 |
| Athlètes féminines catégorie relève au Québec | 21,8 |
| Bachelières en éducation physique au Québec | 33 |

2,1% des membres sont des femmes. Au Canada, les organisations sportives sont dirigées par une très grande majorité d'hommes. Les athlètes féminines québécoises ainsi que les bachelières en éducation physique sont minoritaires. Le tableau 3 résume ces quelques données statistiques. Elle précise que bien que la situation des femmes en activités physiques et sportives se soit considérablement améliorée, les femmes semblent encore faire l'objet de discrimination dans leur pratique sportive.

La présente étude signale cette interprétation sociologique sans toutefois l'approfondir, l'objectif visé étant de mieux comprendre le phénomène psychologique du rôle sexuel dans le sport.

Le monde de l'athlétisme est encore largement influencé par la participation majoritaire masculine (Kuscsik, 1977; Snyder et Spreitzer, 1974). La course à pied n'échappe pas à cette emprise. En 1982, sur les 12 000 participants, les hommes représentaient 90% des inscriptions au Marathon populaire de Montréal (Brodeur, et al., 1983). En 1983, sur le même nombre de participants, il ne réunissait que 1 000 inscriptions féminines (8,3%). Brodeur et al. (1983) qui réalisent, au même moment que l'actuelle recherche, une étude portant sur les habitudes de vie des participants au Marathon populaire de Montréal obtiennent les résultats suivants: les coureuses sont célibataires à 55,2%, mariées à 38,9%, divorcées ou séparées à 5,9%; par ailleurs, 71,5% d'entre elles n'ont pas d'enfant; elles ont atteint ou dépassé le niveau scolaire collégial à 76,7% et elles gagnent un revenu annuel de 10 000\$ ou plus dans une proportion de 55,6%. Ces chiffres montrent que les coureuses formeraient une population avec des caractéristiques particulières.

Une autre enquête réalisée par Campbell (1977) auprès de coureurs d'élite (temps de marathon inférieur à 3h05) montre que les femmes débutent l'entraînement et la compétition entre 17 et 18 ans, alors que les hommes débutent en moyenne deux ans plus tôt. Seulement 36% de ces femmes sont mariées, contrairement à 70% pour les hommes; 50% des coureuses sont célibataires ainsi que 14%, divorcées. Les coureurs ayant des enfants à leur charge sont de 29% chez les femmes contre 20% chez les hommes. Ces chiffres de Campbell dénotent une situation un peu différente de celle de la population féminine générale, alors que les pourcentages chez les coureurs semblent davantage correspondre à une réalité sociale vécue par la moyenne

des hommes. La même étude (Campbell, 1977) souligne la difficulté pour la femme d'intégrer entraînement, vie familiale et vie de couple. Une autre enquête effectuée lors du Marathon de la Capitale Nationale à Ottawa (McTeer et Curtis, 1982) conclut que le marathon est un sport d'hommes, de jeunes, de célibataires, de gradués, et de bien nantis financièrement. Bien peu de femmes satisfont à tous ces critères. La faible participation féminine, les opportunités moins grandes de compétitions féminines, les bourses peu nombreuses pour le sport d'élite féminin amateur et professionnel produisent des différences significatives entre les sexes (Laliberté, 1984). Une représentation différentielle par classe sociale chez les femmes est également observée (Charpentier et al., 1981). Leur étude, effectuée auprès de femmes mariées, identifie le niveau d'instruction, le revenu familial, le travail des femmes à l'extérieur du foyer et l'âge comme indicateurs de variation de la pratique sportive féminine. Plus les femmes ont un niveau d'instruction élevé, plus elles pratiquent des activités sportives encadrées. Le travail à l'extérieur du foyer serait un autre facteur incitant les femmes à la pratique sportive. L'engagement sportif diminue avec l'âge chez les femmes à revenu familial moyen, alors qu'il demeure élevé dans les milieux à revenu supérieur. Laliberté (1984) suggère que l'appartenance au sexe féminin et à une classe sociale déterminée influent sur la difficulté d'accès à un haut niveau de performance sportive.

Contexte historique et culturel

L'étude sociologique de la participation sportive féminine comme phénomène reconnu et pertinent est un domaine de recherche qui a été négligé

jusqu'à tout récemment.

Plusieurs travaux démontrent que l'organisme féminin possède la capacité et l'endurance pour affronter les effets physiologiques de la course à pied (Hudson, 1978; Kuscsik, 1977). En 1979, l'American College of Sports Medicine déclare qu'il n'existe aucune preuve scientifique ou médicale selon laquelle la course à pied sur de longues distances serait contre-indiquée pour l'athlète féminine en santé et bien entraînée. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, aucune femme n'avait le droit de compétitionner sur une distance de plus de 1 500 mètres aux Jeux Olympiques. Aux Jeux Olympiques de 1984 le marathon a été, pour la première fois, une discipline ouverte aux femmes. Ce n'est qu'en 1972 que les femmes obtinrent le droit officiel de compétitionner dans les marathons organisés aux Etats-Unis. Il pourrait donc y avoir des indices d'une désapprobation sociale entourant la participation féminine à ce sport, mettant en cause certains attributs masculins considérés nécessaires à la pratique de cet exercice physique (Rohrbaugh, 1979).

L'histoire du mouvement olympique prouve à bien des égards que l'accès des femmes aux sports d'élite a longtemps été contrôlé. Le nombre de participantes acceptées aux jeux de 1976 ne représentait que 20.6% du total des participants, ce qui, malgré tout, représente un net progrès par rapport aux jeux de 1900 (0,8% du total des participants). L'année d'adhésion des femmes à diverses disciplines olympiques confirme cette résistance à inclure les sportives aux jeux (en 1964 pour la luge et le volley-ball et en 1976 pour le basket-ball, le handball et l'aviron).

Le sport compétitif a fréquemment été considéré comme un domaine réservé aux hommes, donc favorable aux comportements masculins. Constantinople (1973) signale que les indices de masculinité et de féminité sont sensibles aux facteurs classe sociale et éducation, renforçant ainsi l'idée de la grande influence culturelle sur la définition des rôles sexuels des athlètes. Williams (1978) croit que le contexte culturel a délibérément orienté la sportive vers des activités conformes aux attentes sociales. Il affirme que la culture a demandé à la femme d'être non agressive, passive, dépendante et sociable, plutôt que d'être orientée vers son accomplissement personnel, influençant du même coup sa participation sportive. Maccoby et Jacklin (1974) soulignent abondamment la pression exercée par les stéréotypes sur la perception de soi. Malgré le fait qu'aucune étude ne puisse associer de façon concluante un sexe à la compétitivité ou à tout autre trait psychologique conformiste, ces auteurs affirment que les mythes entourant les rôles sexuels se perpétuent.

L'influence de l'environnement social est également soulevé par Taylor et Kabatznick (1980). Ils rapportent, dans une enquête auprès de coureurs et coureuses, qu'un grand nombre de répondants identifient la femme comme le type de coureur pour qui les réactions des spectateurs nuisent le plus à leurs pratiques hebdomadaires (harcèlement ou obstruction physique au passage).

Le contexte historique et culturel de la pratique sportive féminine se trouve donc fortement marqué par la conception traditionnelle des rôles sexuels, confinant la femme à une participation souvent limitée.

Processus de socialisation

Le processus de socialisation est particulièrement crucial pour le développement athlétique pendant la jeune enfance. Un jeune ne deviendra impliqué dans une pratique régulière d'un sport que s'il est encouragé par ses parents, ses frères et soeurs dans les premiers stades de son développement. Greendorfer (1977), indique que la famille d'origine est un système d'influence à la socialisation de la femme dans le sport. Snyder, Kivlin et Spreitzer (1976) soulignent que les fillettes seront davantage impliquées dans la participation sportive si elles ont une mère sportive active ou des pairs féminins encourageants. Mais, en général, les filles sont socialisées dans un environnement dissuasif à leur engagement sportif.

Pour résumer la littérature portant sur le rôle spécifique du jeu dans le développement de l'identité selon le sexe, il semble que les jeux contribuent à conserver les divisions traditionnelles des activités instrumentales orientées vers des buts, et transférables plus tard dans un travail, une carrière; les filles sont encouragées dans des activités expressives visant à développer des habiletés pour des rôles futurs d'épouse et de mère (Laliberté, 1984). Hall et Richardson (1982) soulignent que le sport est encore rarement estimé comme activité valable en soi pour les filles et les femmes. Même si beaucoup de progrès ont été accomplis, les encouragements tardent encore à venir.

Compatibilité des rôles féminin et sportif

La participation dans le sport est un autre domaine où les rôles sexuels traditionnels semblent difficilement compatibles avec le rôle de

sportive. Des caractéristiques telles l'agressivité et la compétitivité sont associées avec l'engagement pour tout participant à un sport (Duquin, 1978). Bien sûr, comme le souligne Dyer (1982), les pressions sociales existent aussi pour les hommes sportifs. Les athlètes masculins sont encouragés à être agressifs, confiants, compétitifs et, par dessus tout, des gagnants. Ces traits entrent en conflit avec les traits dévolus au rôle de mari, d'amant, de père, de membre "normal" intégré à la société. Malgré tout, le conflit semble plus marqué avec les traits inhérents au rôle de la femme dans la société.

Felshin (1974) affirme que la pratique des sports chez les femmes est perçue, par la société, non comme un phénomène rationnel et désirable mais plutôt comme un problème social. La présence de la femme dans le sport serait une anormalité pour deux raisons: 1. son comportement se détourne des normes acceptables de fémininité; 2. selon les hommes, sa participation active tend à dégrader et discréditer le sport lui-même. Lorsque la femme assume le rôle d'athlète, lequel viole les attentes stéréotypées face au comportement "féminin", elle se trouve dans une situation potentiellement difficile parce qu'obligée de remplir des rôles sociaux incompatibles (Laliberté, 1984).

De nombreux chercheurs en psychologie du sport ont trouvé important de comparer l'orientation du rôle sexuel des femmes athlètes à celle des autres femmes, et à celle des hommes athlètes, en reprenant le cadre théorique offert par la nouvelle notion d'androgynie. Beaucoup d'études sur les rôles sexuels et le sport ont servi les intérêts de féministes désireuses de prouver que les femmes ont elles aussi droit à leur place

en ce domaine; cette tendance pourrait expliquer les conclusions souvent précipitées et le peu de rigueur méthodologique de ces études.

Sage et Loudermilk (1979) constatent que les sports où dominent force, contact physique ou endurance sont peu approuvés pour les femmes. Ils citent dans ces catégories le softball, le basketball, le volleyball, l'athlétisme et le hockey sur gazon. Toutefois, les sports où dominent l'habileté, la grâce, l'esthétique, reçoivent davantage l'approbation sociale (gymnastique, natation, tennis, golf,...). Cheska (1970) mentionne que l'agressivité, l'indépendance, l'affirmation de soi, l'ambition (attributs masculins) sont des traits nécessaire à tout individu impliqué dans un sport de compétition. Les femmes possédant un rôle sexuel traditionnel se trouvent donc confrontées à un dilemme: une femme devant s'adapter à une activité à dominance occupationnelle masculine se voit obligée d'entrer en lutte avec des stéréotypes négatifs. Elle cherchera alors à "excuser" sa participation en amplifiant sa féminité (Del Rey, 1977; Felshin, 1974). Cependant la présente recherche ne se situe en rien au niveau de la polémique entourant les stéréotypes sexuels; elle vise plutôt à mieux cerner la dimension d'identité du rôle sexuel.

La place de la femme dans le sport a récemment progressé de la chaise de spectatrice au rôle de participante active. Parce que l'action aggressive n'est pas considérée comme une caractéristique traditionnelle féminine dans notre société nord-américaine (Duquin, 1978), il semble primordial de comparer l'orientation du rôle sexuel de la femme athlète avec celle des autres femmes et des hommes athlètes.

Contexte expérimental

Les champs de la psychologie de la personnalité et de la motivation relient le succès athlétique féminin aux traits d'agressivité et d'affirmation de soi. Tutko (1978) cite à cet effet plusieurs études: celle de Bird où des joueuses de hockey sur glace manifestent un sang-froid et une indépendance supérieure à la norme féminine; Mushier souligne chez les joueuses de crosse des traits de dominance et de détermination au-dessus de la norme féminine; l'étude de Malumphy met en relief la détermination des athlètes de sports individuels et d'équipe en comparaison avec des non-participantes; les travaux d'Ogilvie révèlent chez les nageuses la dominance, l'agressivité, la hardiesse, le désir de réalisation et d'aventure à un degré significativement plus élevé que pour la moyenne féminine; enfin Neal relève des différences significatives entre les femmes athlètes et la norme féminine pour les traits de réalisation, d'agressivité et d'autonomie. Toutes ces études résumées par Tutko (1978) réunissent des caractéristiques définissant le rôle sexuel masculin.

Le rôle sexuel des athlètes féminines, spécialement dans les sports d'équipe, est invariablement qualifié de "masculin" par les autres spectateurs (Harris et Hall, 1978; Williams, 1978). Une stigmatisation de la masculinité dans les sports résulterait de cette association rôle sexuel-génotype (Bird et McCullough, 1977; Sage et Loudermilk, 1979; Snyder, Kivlin et Spreitzer, 1976).

Les athlètes féminines sont aussi interrogées dans le but d'identifier leur propre perception du rôle sexuel qu'elles se reconnaissent.

Des études signalent que l'adepte féminine de sport s'attribue plus souvent des caractéristiques des deux sexes que ne le font les autres femmes. Pour les fins de l'actuelle recherche, certaines d'entre elles sont énumérées.

Harris et Jennings (1977) mentionnent que les athlètes féminines possèdent des traits psychologiques plus positifs que la moyenne générale, et deviennent plus androgynes. Chalip, Villiger et Duignan (1980), Corbett (1982), Del Rey et Sheppard (1981) ainsi que Helmreich et Spence (1977) affirment eux aussi que les femmes sportives se reconnaissent plus souvent dans un rôle sexuel androgyne que dans un rôle féminin ou masculin.

La recherche de Henschen, Edwards et Mathinos (1982) recrute également un nombre supérieur d'athlètes féminines se reconnaissant dans un rôle androgyne; cependant, ils ne peuvent établir de différence avec leur groupe contrôle formé de femmes non-athlètes, ce qui empêche de conclure à l'existence d'un lien entre la pratique sportive et l'androgynie.

Ugunctioni et Ballantyne (1980) obtiennent pour leur échantillon d'athlètes féminines un nombre sensiblement égal de femmes s'attribuant un rôle masculin ou androgyne, ces deux rôles étant représentés dans une proportion plus élevée que les rôles féminin et indifférencié.

Afin d'illustrer les résultats contradictoires relevés dans le contexte expérimental concerné, il convient de citer Throneberry (1979) qui conclut que les femmes sportives possèdent des attributs masculins dans une plus grande proportion que les femmes non-athlètes. Par ailleurs, Harris (1981), après une enquête auprès de coureuses de divers calibres, rapporte qu'elles ont une vision positive de leur expérience sportive: cette dernière contribue à rehausser leur féminité plutôt qu'à accroître leur mas-

culinité ou leur androgynie.

Le relevé de ces études, résumé au tableau 4, illustre l'ampleur prise par la recherche sur les rôles sexuels chez la femme engagée dans le sport. Le contexte expérimental rapporte surtout des travaux effectués auprès d'étudiantes, et n'utilisant qu'un seul instrument de mesure des rôles sexuels. Le concept de pratique sportive est plus ou moins défini, ce qui rend difficile la comparaison entre les diverses populations observées. Il est également à noter que la littérature mentionne plusieurs sports pratiqués par les diverses populations expérimentales, ce qui peut rendre également hasardeuses les conclusions d'ensemble. Comme plusieurs études tendent à répertorier une majorité de femmes sportives androgynes et que ces recherches définissent peu leur style de pratique sportive, (voir tableaux 18 et 19), il semble pertinent d'établir s'il existe un lien entre des styles de participation et les quatre rôles sexuels. Une telle classification pourrait conduire à une distinction plus nette entre les divers groupes de femmes engagées dans le sport. La course à pied ayant déjà fait l'objet de deux études aux résultats contradictoires (Harris, 1981; Harris et Jennings, 1977), l'actuelle recherche compte reprendre ce contexte expérimental en prenant soin de rejoindre une population diversifiée, tant par l'âge que par le degré d'engagement à ce sport. L'actuelle recherche propose un cadre expérimental où une grille de classification des styles d'engagement sportif est utilisée pour mieux comprendre le phénomène des rôles sexuels.

Tableau 4

Instruments et population utilisés pour mettre en relation
le rôle sexuel et l'engagement sportif chez la femme

| Auteurs | Instrument | Population |
|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| Chalip <u>et al.</u> (1980) | Bem Sexual Role Inventory | 23 étudiantes athlètes |
| Corbett (1982) | Bem Sexual Role Inventory | 301 étudiantes athlètes 308 femmes non-athlètes |
| Del Rey et Sheppard (1981) | Personal Attributes Questionnaire | 119 étudiantes athlètes |
| Harris (1981) | Son propre questionnaire | 156 femmes calibres hétérogènes |
| Harris et Jennings (1977) | Personal Attributes Questionnaire | 68 femmes athlètes |
| Helmreich et Spence (1977) | Personal Attributes Questionnaire | 41 femmes athlètes |
| Henschen <u>et al.</u> (1982) | Bem Sexual Role Inventory | 67 étudiantes athlètes 67 étudiantes non-athlètes |
| Throneberry (1979) | Personal Attributes Questionnaire | 40 étudiantes athlètes en sport d'équipe 40 étudiantes athlètes en sport individuel 40 étudiantes non-athlètes |
| Uguzzioni et Ballantyne (1981) | Bem Sexual Role Inventory | 83 étudiantes athlètes 192 étudiantes calibre récréatif 58 étudiantes non-athlètes |

Définition du type d'engagement sportif

A la suite du relayé des études sur les rôles sexuels en psychologie du sport, le besoin de définir le concept de la pratique sportive est apparu de première importance. La recherche d'une définition plus élaborée du type d'engagement sportif pourrait mener à une meilleure compréhension de la participation féminine dans les sports.

Le type d'engagement sportif est un concept encore peu utilisé en psychologie du sport. Pour Hall et Richardson (1982), la relation entre l'individu et la réalité sportive amène une perception objective des divers palliers d'implication selon la hiérarchie des niveaux de compétition (structure pyramidale où l'élite la plus engagée se retrouve au sommet), mais également une perception subjective de l'orientation récréative ou compétitive déterminant un type d'engagement.

Kottler (1982), intrigué par l'incongruence entre le visage souffrant du coureur et sa motivation enthousiaste à persister dans sa course, enquête auprès de ces sportifs. Il détermine les styles psychologiques les plus souvent observables chez les coureurs à pied: l'éternel "évacué", le masochiste, le solutionneur, le narcissique, le compétiteur. Ces catégories ne servent qu'à mieux cerner les différents vécus psychologiques face à la pratique de la course à pied. Peu d'associations ont pu être clairement démontrées entre certains traits ou processus psychologiques et l'engagement sportif. Plusieurs études considèrent comme catégories de participation l'engagement sportif aux niveaux secondaire et collégial ainsi qu'au club, ce dernier correspondant à l'engagement le plus élevé. Dans un ordre croissant, certains auteurs classifient le type de participation

sportive (Sonstroem, 1982). Cependant, pour les fins de la présente étude, ces différentes méthodes de classification des coureurs ou sportifs offrent peu d'éléments discriminants et quantitatifs.

Joseph et Robbins (1981) ont introduit une typologie permettant de tenir compte de cette dimension. A l'aide de données socio-démographiques, physiques, psychologiques et culturelles, cette typologie distingue quatre types d'engagement:

- Type I : la course représente le domaine d'engagement le plus important
- Type II : la course est un domaine d'engagement très important
- Type III: la course est un passe-temps régulier
- Type IV : la course est une activité occasionnelle

L'impact physique, psychologique et social de l'entraînement, la dépendance à la course, les valeurs de vie sont tous des éléments susceptibles de déterminer le degré d'engagement dans une telle activité.

Résumé et hypothèses

Plusieurs recherches ont comme objet l'étude de la correspondance entre le rôle sexuel et la participation sportive chez la femme. Cependant, l'utilisation de nombreux questionnaires mesurant le rôle sexuel ainsi que les approches théoriques et méthodologiques divergentes posent de sérieuses embûches sur le plan expérimental. En abordant le rôle sexuel par le biais du modèle théorique additif de Spence et Helmreich (1978), l'étude actuelle veut rendre comparable ses résultats avec une majorité de protocoles expérimentaux retrouvés dans la littérature. De plus, en investiguant le phéno-

mène de la participation sportive féminine à travers des types d'engagement sportif quantifiables, l'étude cherche à confirmer les derniers résultats portant sur une relation entre les variables participation sportive et rôle sexuel androgyne.

Ce premier chapitre fait donc ressortir le contexte psycho-social sous-jacent à l'émergence d'un rôle sexuel particulier chez la coureuse à pied. La littérature souligne une sous-représentation féminine dans l'élite sportive générale. Plusieurs études menées aux Etats-Unis relèvent une forte proportion de sportives se reconnaissant dans un rôle sexuel androgyne. Le corollaire de la présente étude suppose que plus son engagement dans l'activité de la course à pied augmente, plus la sportive semble ajouter des comportements masculins à son répertoire, l'amenant à se reconnaître dans un rôle sexuel androgyne. Elle accroît sa flexibilité comportementale en vue d'évoluer plus efficacement dans ce sport. Les données recueillies permettent de poser l'hypothèse principale suivante:

Hypothèse principale:

Il y a une répartition inégale de la distribution de la population déterminée par la typologie d'engagement sportif et le rôle sexuel; les sujets androgynes se groupent en proportion plus élevée aux niveaux d'engagement supérieurs.

Une première hypothèse secondaire découlant de la principale est formulée à partir des conclusions d'études signalant une prédominance du rôle sexuel androgyne sur les trois autres catégories chez la population féminine sportive:

Première hypothèse secondaire:

Il y a une représentation numérique attendue de plus de 40% de la population étudiée s'identifiant au rôle sexuel androgyne.

Attendu que la littérature fait ressortir une sous-représentation des femmes dans le domaine sportif, particulièrement au niveau de la compétition élite, une dernière hypothèse secondaire s'expose comme suit:

Deuxième hypothèse secondaire:

Il y a une sous-représentation (moins de 50%) de la population expérimentale aux niveaux supérieurs d'engagement (types I et II).

Chapitre II
Méthodologie

Ce deuxième chapitre présente les éléments méthodologiques de l'actuelle étude. Les thèmes suivants y sont abordés: sujets, questionnaires utilisés, modalités d'expérimentation de même que les méthodes d'analyses statistiques.

Sujets

Ce travail fut effectué avec la collaboration de 110 sujets féminins âgés de 18 ans et plus (\bar{x} : 28 ans). Elles furent recrutées dans différents milieux sportifs. Afin d'obtenir un échantillon représentatif de coureuses de tous les types, le mode de sélection fut adapté aux conditions inhérentes au milieu. La plupart des coureuses furent sollicitées lors de compétitions de différents calibres: le Marathon International de Montréal (mai 1982), le Demi-Marathon Optimiste de Shawinigan (juin 1982), le Marathon de la Francophonie de Chicoutimi (juin 1982), ainsi que les 5km et 10km du premier juillet 1982 à Chicoutimi. Certaines coureuses prirent connaissance de l'étude lors d'une visite à une boutique de sports spécialisée. Quelques unes y participèrent suite à l'invitation d'autres amies coureuses déjà volontaires. Toutes se sont engagées dans l'étude sur une base volontaire et leur consentement fut obtenu après explication détaillée des modalités et implications du protocole. Le tableau 5 illustre la répartition des sujets participantes par lieu de recrutement.

Des 240 sujets sollicités, 120 ont répondu, constituant ainsi une excellente participation pour ce type de recrutement.

Tableau 5

Répartition des sujets
par lieu de recrutement

| Source de recrutement | Calibre de compétition | Courreuses | | | |
|--|----------------------------|-------------|----------|-------------|----------|
| | | sollicitées | traitées | retranchées | retenues |
| 1. Lieu de compétition | | | | | |
| Montréal | Marathon | 85 | 47 | 1 | 46 |
| Shawinigan | 5km, 10km Demi-marathon | 45 | 39 | 3 | 36 |
| Chicoutimi | Marathon | 11 | 5 | 1 | 4 |
| Chicoutimi | 5km, 10km | 14 | 6 | 3 | 3 |
| 2. Autres | | | | | |
| Magasins de sport Résidence d'amies volontaires (Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières) | | 85 | 23 | 2 | 21 |
| TOTAL | | 240 | 120 | 10 | 110 |

Des sujets furent retranchés pour diverses raisons: questionnaires manquants et/ou mal complétés, sujets de moins de 18 ans. L'échantillon final, constitué des sujets ayant satisfait à toutes les conditions, représente 110 sujets féminins (46% de la population sollicitée) dont l'âge varie entre 18 et 54 ans.

Modalités d'expérimentation

Chacune des femmes fut rencontrée individuellement, quelques heures avant le début des compétitions. Une enveloppe affranchie, pré-adressée, et contenant les trois questionnaires (Etude sur la course à pied, B.S.R.I., P.A.Q.) fut remise aux coureuses sollicitées. Une lettre (appendice A) expliquant le cadre général et les différentes procédures de l'étude fut également incluse dans chacune des enveloppes. Tous les sujets acceptant de coopérer à l'étude furent assurés de la confidentialité des données recueillies ainsi que de la réception ultérieure d'un compte-rendu des résultats globaux de la présente recherche, plus certaines données personnalisées.

Lors de chacune de ces rencontres individuelles, l'objectif de la recherche et la tâche à accomplir étaient expliquées oralement. Une fois leur consentement éclairé obtenu, chaque sujet fut prié de compléter chez lui chacun des trois questionnaires mesurant respectivement le rôle sexuel et le type d'engagement à la course. Il s'agit là d'une auto-évaluation d'une durée approximative de 30 minutes. Les questionnaires étaient retournables par la poste sous enveloppe pré-affranchie. Les sujets étaient libres de se retirer en tout temps de l'étude, et ce, sans aucun préjudice.

La période de recrutement des sujets s'est échelonnée sur 6 mois (30 mai au 30 novembre 1982). En septembre, les sujets n'ayant pas encore répondu, et qui étaient facilement identifiables (uniquement les participantes à des compétitions), furent encouragées par téléphone ou par courrier à compléter et retourner les questionnaires dans les meilleurs dé-

lais. La cueillette des données prit fin le 30 novembre 1982.

Questionnaires utilisés

Afin de mesurer les variables engagement sportif et rôle sexuel, trois questionnaires sont administrés aux sujets: Etude sur la course à pied, le Bem Sexual Role Inventory et le Personal Attributes Questionnaire (appendice A).

Etude sur la course à pied

La mesure de la variable engagement sportif fut établie à l'aide de la traduction française du questionnaire américain Running Survey (Joseph et Robbins (1981)(appendice A). Avec quelques corrections mineures permettant une adaptation plus pertinente au contexte québécois, ce questionnaire recueille des données d'ordre socio-démographique, culturel, physique et psychologique. Le choix de ce questionnaire s'appuie sur les travaux de Joseph et Robbins (1981); ces derniers construisent leur instrument pour clarifier le concept d'engagement sportif et ainsi parvenir à une meilleure compréhension des raisons associées à une pratique plus ou moins intensive de la course à pied. Son utilisation est également suggérée par Sachs et Pargman (1979) qui conçoivent la motivation à courir comme étant régie par deux facteurs distincts: psychologique et cognitif-intellectuel.

La version française de ce questionnaire développée par l'auteur, intitulée Etude sur la course à pied, est employée dans cette recherche comme mesure du niveau d'engagement dans le sport de la course à pied.

Le degré d'engagement à la course à pied se détermine grâce à une typologie dégagée par les sept facteurs suivants:

- distance parcourue
- fréquence des séances d'entraînement
- participation à des compétitions
- pourcentage d'amis coureurs
- intérêt pour la littérature sportive
- régularité de l'entraînement
- tenue d'un journal des entraînements

Cette typologie se résume à quatre types:

Type I : La course est l'engagement le plus important.

Type II : La course est un engagement crucial.

Type III : La course est un passe-temps.

Type IV : La course est une activité occasionnelle.

Un tableau synthèse (appendice B) illustre les conditions associées à chacun des quatre types. Afin de compléter le portrait de la population expérimentale, des données d'ordre socio-démographique sont recueillies: âge, statut matrimonial, scolarité, occupation, revenu. Ces variables secondaires s'ajoutent à l'analyse des résultats (voir Chapitre III), à titre purement descriptif.

Les mesures de validité et fidélité ne sont pas encore établies pour les versions anglaise et française du Running Survey.

L'évaluation du niveau d'engagement et des autres variables connexes se font par un questionnaire composé de neuf parties. La première partie traite d'informations spécifiques liées à la forme d'entraînement: vitesse, fréquence, distance moyenne (en milles) courue par semaine, etc. La seconde partie concerne le travail et les valeurs s'y rapportant, la nature de l'occupation et l'expérience de travail. La troisième partie présente une série de raisons liées à la pratique de la course à pied. Le sujet s'auto-évalue sur une échelle de sept points. Dans la même section, il doit se décrire, selon l'importance que revêtent pour lui, le travail et la course à pied. La quatrième partie comprend une série d'énoncés sur les croyances sociales et politiques que le sujet évalue sur une échelle à sept niveaux. La cinquième partie regroupe des informations d'ordre socio-démographique: âge, sexe, statut social, scolarité et revenu annuel. La sixième partie mesure le bien-être physique et psychologique. Chaque énoncé, s'évalue sur une échelle à sept niveaux. La septième partie énumère diverses réactions caractéristiques éprouvées généralement par les gens aux prises avec des problèmes sérieux. Chaque énoncé se cote sur une échelle de sept points. La huitième partie est constituée d'une liste de symptômes éprouvés généralement par les coureurs contraints à l'inactivité pour des périodes plus ou moins prolongées. Chacun de ces symptômes se pondère sur une échelle de sept points. La neuvième partie présente une liste de plaintes formulées occasionnellement par les conjoints des coureurs. Chaque plainte exprime une source potentielle de conflit. Le sujet indique la fréquence de ces plaintes sur une échelle à sept niveaux.

L'appendice A présente une copie du test Etude sur la course à pied ainsi que la feuille-réponse utilisée.

Bem Sexual Role Inventory

La mesure de la variable rôle sexuel fut établie au moyen de deux tests utilisés aux Etats-Unis. Le premier, le Bem Sexual Role Inventory ou B.S.R.I. (Bem, 1974) (appendice A) se compose de 60 items présentant un choix gradué allant de 1 (jamais ou presque jamais vrai) à 7 (toujours ou presque toujours vrai). Ces 60 items se répartissent en 3 échelles comprenant chacune 20 caractéristiques de personnalité, formulées en adjectifs: échelle féminine, échelle masculine, échelle de désirabilité sociale (adjectifs neutres). Des échelles de masculinité et de féminité, retenues pour les fins de cette étude, quatre scores sont obtenus à partir du procédé suggéré par Spence et al. (1975) et adopté par Bem (1977), soient les scores de féminité, de masculinité, d'androgynie et d'indifférenciation.

A. Le score de féminité

Le score de féminité indique jusqu'à quel point une personne s'attribue des caractéristiques féminines. Il s'obtient par le calcul du nombre moyen attribué aux items de l'échelle féminine. Si ce score s'élève au-dessus de la médiane du groupe expérimental, et que simultanément le score de masculinité se situe sous la médiane du groupe, la personne se reconnaît une féminité stéréotypée.

B. Le score de masculinité

Le score de masculinité indique jusqu'à quel point une personne s'attribue des caractéristiques masculines. Il s'obtient par le calcul du nombre moyen attribué aux items de l'échelle masculine. Si ce score s'élève au-dessus de la médiane du groupe expérimental et que simultanément

le score de féminité se situe sous la médiane du même groupe, la personne se reconnaît une masculinité stéréotypée.

C. Le score d'androgynie

Le score d'androgynie indique la qualité relative de masculinité et de féminité présente dans l'auto-description. Ce score se définit par l'addition des nombres moyens attribués aux items des échelles masculine et féminine. Plus les deux scores s'élèvent au-dessus de leur médiane respective, plus l'individu s'attribue un rôle sexuel androgyne.

D. Le score d'indifférenciation

Le score d'indifférenciation indique la pauvreté relative de masculinité et de féminité présente dans l'auto-description. Ce score se définit par l'addition des nombres moyens attribués aux items des échelles masculine et féminine. Plus les deux scores se situent au-dessous de leur médiane respective, plus la personne démontre de la difficulté à s'attribuer un rôle sexuel déterminé, d'où l'appellation rôle sexuel indifférencié.

La validité et la fidélité de la version originale anglaise du B.S.R.I. ont été démontrées, la consistance interne étant calculée respectivement par les alphas .85, .80, .75 pour les échelles masculinité (M), féminité (F), désirabilité sociale (DS) (Bem, 1974). La version française du B.S.R.I. révèle une consistance interne très acceptable, .75, .74 et .67 pour les mêmes échelles (Alain, 1982). Les échelles masculine et féminine de la présente étude offrent une consistance interne très acceptable (.78 (M), .83 (F)) mais l'échelle désirabilité sociale n'obtient qu'un alpha de .28 (DS).

La faiblesse de cet alpha pourrait dépendre de nombreux facteurs: le faible nombre de sujets, les conditions variables d'administration, l'âge des sujets, l'échantillonnage exclusivement féminin, etc.

Originalement, Bem sélectionnait les scores masculins et féminins selon son modèle balancé d'androgynie. L'individu obtenait un score moyen sur chaque échelle (M, F, DS), un ratio pour la différence de moyenne étant calculé pour chaque personne (méthode de soustraction). Une coupure arbitraire est établie pour classifier la population étudiée dans les différentes catégories d'orientation sexuelle, en tenant compte de la valeur t de chaque individu. La validité du construit du test a été confirmée par l'analyse factorielle (Gaudreau, 1977; Wakefield et al., 1976) et par d'autres méthodes mathématiques (Luessenheide et Vandever, 1978). Bem (1974) a aussi trouvé une forte intercorrélation entre les adjectifs à l'intérieur de chaque échelle.

Cependant, suite à plusieurs études comparatives entre la méthode de soustraction (Bem, 1974) et celle du calcul de la médiane (Spence et Helmreich, 1978) par Downing (1979) et Myers et Lips (1978), Bem se rallie à la méthode du calcul de la médiane en 1977. Knoppers (1980) souligne que la majorité des chercheurs suivent cette méthode de classification dans les recherches en androgynie.

L'appendice A présente une copie du B.S.R.I. ainsi que la feuille-réponse utilisée.

Personal Attributes Questionnaire

L'utilisation d'un second questionnaire pour la mesure du rôle

sexuel se justifie par la grande controverse entourant la construction des divers instruments découlant du concept d'androgynie (Taylor et Hall, 1982). Ce choix permet la confrontation de deux modèles théoriques: le modèle équilibré proposé par Bem (1974) et le modèle additif proposé par Spence et Helmreich (1978). Il fournira, possiblement, des données plus complètes sur la variable du rôle sexuel. Le second questionnaire choisi est une version française du Personal Attributes Questionnaire ou P.A.Q. (Spence, Helmreich et Stapp, 1974, 1975) réalisée par Alain (1982). Ce test mesure les dimensions instrumentale et expressive de la masculinité et de la féminité. La forme brève du questionnaire utilisé ici comprend 24 items bi-polaires décrivant des caractéristiques personnelles par lesquelles le répondant s'évalue sur une échelle de cinq points. Les items sont regroupés en trois échelles comprenant huit items chacune. La première échelle est celle de masculinité (M) et mesure la dimension instrumentale. La seconde échelle se rapporte à la féminité (F) et mesure la dimension expressive. En dernier lieu, l'échelle d'androgynie (MF) mesure la dimension androgyne. De ces trois échelles, quatre scores sont obtenus.

A. Le score M

Le score M s'obtient par le calcul du nombre moyen attribué aux items de l'échelle de masculinité (M). Plus ce score s'élève au-dessus de la médiane du groupe et que simultanément le score F se situe sous la médiane de son propre groupe, plus la personne s'attribue un rôle sexuel masculin.

B. Le score F

Le score F s'obtient par le calcul du nombre moyen attribué aux items de l'échelle de féminité (F). Plus ce score s'élève au-dessus de la médiane du groupe et que simultanément le score M se situe sous la médiane de son propre groupe, plus la personne s'attribue un rôle sexuel féminin.

C. Le score MF

Le score MF s'obtient par l'addition des nombres moyens attribués aux items des échelles masculine et féminine. Plus les deux scores s'élèvent au-dessus de leur médiane respective, plus la personne s'attribue un rôle sexuel androgyne.

D. Le score d'indifférenciation

Le score d'indifférenciation s'obtient par l'addition des nombres moyens attribués aux items des échelles masculine et féminine. Plus les deux scores se situent au-dessous de leur médiane respective, plus la personne manifeste sa difficulté à s'attribuer un rôle sexuel déterminé.

Les qualités métrologiques (validité, fidélité) de la version anglaise (abrégée) du P.A.Q. sont satisfaisantes (Spence et Helmreich, 1978). Cette étude contribue également à la validation de la version française du test (Alain, 1982).

Spence et Helmreich obtiennent en 1978 des alphas de Cronbach de .85, .82 et .78 pour les échelles masculinité, féminité, masculinité de la forme abrégée. La consistance interne observée pour la présente

étude n'est acceptable que dans le cas de l'échelle féminité (alpha de .80). La faiblesse des alphas obtenus pour les échelles masculinité (.48) et désirabilité sociale (.44) pourrait être attribuable à de nombreux facteurs: le faible nombre de sujets, les conditions variables d'administration du test, l'âge des sujets, l'échantillonnage exclusivement féminin, etc.

L'appendice A présente une copie du P.A.Q. ainsi que la feuille-réponse utilisée.

Méthode d'analyse statistique

L'analyse des résultats sera présentée en fonction des trois hypothèses posées.

En premier lieu, les données fournies par le Bem Sexual Role Inventory (B.S.R.I.) et par le Personal Attributes Questionnaire (P.A.Q.) seront utilisées pour établir les relations entre le rôle sexuel (androgyne, masculin, féminin ou indifférencié) et le type d'engagement dans le sport de la course à pied (types I, II, III ou IV). Le calcul des médianes permettra de classer les sujets selon la position de leur cote de féminité et de masculinité par rapport à chacune des médianes du groupe expérimental, et ainsi vérifier l'hypothèse principale (tableau 6).

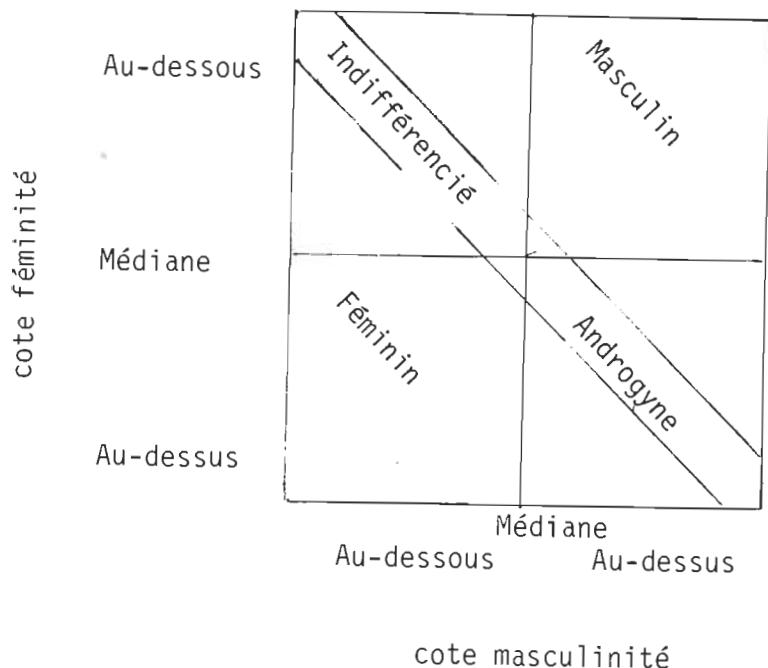
En deuxième lieu, la distribution de l'échantillon total (110 sujets) selon la classification de Bem (1974), puis selon la classification de Spence et al. (1974, 1975), permettra de vérifier la première hypothèse secondaire.

En dernier lieu, la distribution de l'échantillon total (110 sujets) selon la typologie pré-établie de l'Etude sur la course à pied permettra d'évaluer la deuxième hypothèse secondaire.

Les mesures d'analyse utilisées comprennent des statistiques descriptives pour les données sous-démographiques. Les variables engagement sportif et rôle sexuel (variable continue) seront mises en relation à l'aide d'une analyse X_2 .

Tableau 6

Rapport cote/médiane
déterminant le rôle sexuel¹



Le tableau 6 présente le mode d'attribution du rôle sexuel des sujets lorsque leurs cotes sont au-dessous ou au-dessus de deux médianes calculées pour l'ensemble des cotes masculinité et féminité du groupe expérimental. Le rapport obtenu entre une cote sous la médiane de la cote féminité et une cote au-dessus de la médiane de la cote masculinité détermine un rôle sexuel masculin. Le sujet ayant une cote au-dessus de la médiane de la cote féminité et une cote sous la médiane de la cote masculinité s'attribue un rôle sexuel féminin. Deux cotes au-dessus des médianes des cotes féminité et masculinité déterminent un rôle sexuel androgyne, alors que deux cotes sous les médianes des cotes féminité et masculinité classent le sujet indifférencié.

1. Reproduit selon Spence et Helmreich, 1979, p. 729.

Chapitre III

Présentation des résultats

Dans ce chapitre, les résultats découlant des deux principales variables étudiées sont présentés. L'effet du type d'engagement à la course à pied sur l'attribution du rôle sexuel est décrit. Ces résultats seront discutés à la lumière des hypothèses et du cadre théorique de l'étude au chapitre suivant.

Présentation des résultats

La présentation du portrait socio-démographique de la population expérimentale permet ici de mieux cerner la signification des résultats découlant des hypothèses retenues.

La comparaison des caractéristiques socio-démographiques de la population expérimentale avec celles de la population féminine du Québec confirme le portrait particulier de la population des coureurs déjà relevé dans la littérature. Par exemple, le niveau de scolarité des coureuses dans la présente étude est beaucoup plus élevé que dans la population générale québécoise (tableau 7).

Les revenus sont également beaucoup plus élevés chez les coureuses que pour l'ensemble des femmes au Québec. Il est cependant à noter que la présente étude regroupe un pourcentage représentatif de la classe de revenus 6 000\$ à 9 999\$, avec un pourcentage similaire à celui retrouvé pour la population féminine québécoise (tableau 8).

Tableau 7

Distribution comparative des niveaux de scolarité entre la population expérimentale et la population féminine du Québec (%)

| Population | Niveau de scolarité | | | N |
|-----------------------------------|---------------------|-----------|---------------|------|
| | Secondaire | Collégial | Universitaire | |
| Pop. expérimentale (1982) | 27.5% | 37.6% | 34.9% | 100% |
| <hr/> | | | | |
| Pop. féminine du Québec (1981) | 67.2% | 21.8% | 11.0% | 100% |

Le dernier élément, déjà signalé dans la littérature, concerne l'âge des coureuses. Les groupes d'âge touchés par la présente étude sont nettement sur-représentés pour les moins de 30 ans, et sous-représentés pour les 30-54 ans (tableau 9, figure 1).

Les mêmes caractéristiques soulignées par la littérature sportive se retrouvent donc dans cette recherche: des revenus et un niveau de scolarité plus élevés que la moyenne générale, ainsi qu'une sur-représentation des jeunes groupes d'âges comparativement aux groupes plus âgés.

Tableau 8

Distribution comparative des revenus entre la population expérimentale et la population féminine du Québec (%)

| | Population (%) | |
|--------------------|----------------|------------|
| Revenus | Expérimentale | Québécoise |
| < 6 000\$ | 28,4 | 49,1 |
| 6 000\$ à 9 999\$ | -- | 18,4 |
| 6 000\$ à 11 999\$ | 18,6 | -- |
| >10 000\$ | -- | 32,5 |
| >12 000\$ | 53,0 | -- |

Afin de mieux apprécier le profil de la population expérimentale, le tableau 10 présente le portrait socio-démographique de cette population comparé à celui obtenu dans d'autres études similaires. Brodeur *et al.* (1983) rapportent des chiffres concordants avec ceux de l'actuelle recherche pour les caractéristiques statut, scolarité, revenu et nombre de milles courus par semaine. Campbell (1981) obtient un pourcentage assez semblable de coureuses célibataires (50% pour Campbell vs 54.5% pour l'étude actuelle). McTeer et Curtis (1981) obtiennent des pourcentages très proches de la présente recherche pour le nombre d'étudiantes, de coureuses séparées ou

Figure 1

Distribution comparative des niveaux d'âge entre
la population expérimentale et la population féminine du Québec (%)
(18 à 54 ans)

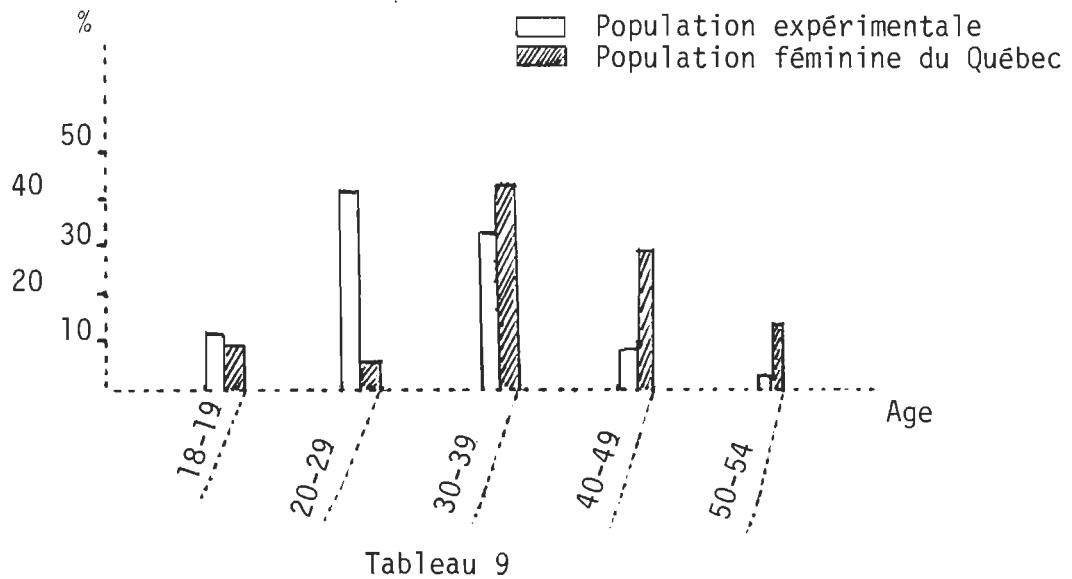


Tableau 9

Distribution comparative des niveaux d'âge entre
la population expérimentale et la population féminine du Québec (%)
(18 à 54 ans)

| Age | Population (%) | |
|-----------|----------------|------------|
| | Expérimentale | Québécoise |
| 18-19 ans | 12.73% | 6.05% |
| 20-29 | 43.64 | 5.36 |
| 30-39 | 33.64 | 43.22 |
| 40-49 | 8.18 | 30.52 |
| 50-54 | 0.91 | 14.86 |
| TOTAL | 100 | 100 |
| N. total | 110 | 1,168,695 |

Tableau 10
Ensemble de caractéristiques socio-démographiques pour diverses populations expérimentales de coureuses

| Auteurs | N | Calibre sportif | Distance courue (milles/semaine) | Scolarité (%) | Revenu (%) | Statut (%) | | | | Occupation (%) | | |
|--------------------------|----------------------|-----------------|----------------------------------|--|--------------------|-------------|--------|----------|---------|----------------|------------|-------------|
| | | | | | | célibataire | mariée | divorcée | séparée | étudiant | enseignant | sans emploi |
| Brodeur et al. (1983) | 239 femmes | élite | 33,9 | collégial et plus 71,7 | > 20 000\$ 25,4 | 55,2 | 38,9 | 5,9 | | ? | ? | ? |
| Campbell (1981) | 50 femmes | élite | ? | ? | ? | 50 | ? | 14 | | 29 | 21 | 21 |
| Harris (1981) | 156 femmes | ? | 19,2 | collégial et plus 93% | ? | ? | ? | ? | | ? | ? | ? |
| Joseph et Robbins (1981) | 345 femmes et hommes | hétérogène | 23 | ? | ? | ? | ? | ? | | ? | ? | ? |
| Mcteer et Curtis (1981) | ? | élite | ? | graduées universitaires: 22% | > 20 000\$ 33 | 30 | 53 | 10 | | 17 | ? | ? |
| Etude actuelle | 110 femmes | hétérogène | 27,6 | collégial et plus: 72,5 graduées universitaires: 34,9 | > 18 000\$ 29,4 | 54,5 | 38,2 | 7,3 | | 15,6 | 12,8 | 15,6 |

divorcées, ainsi qu'au chapitre des revenus élevés. L'étude de Joseph et Robbins (1981) recueille chez leurs coureurs un nombre de milles courus par semaine assez proche de celui enregistré dans la présente recherche (23 pour Joseph et Robbins vs 27.6 pour l'étude actuelle). Finalement, la recherche de Harris (1981) présente des résultats un peu divergents, ce qui pourrait expliquer les différences dans la conclusion de son étude, qui sera soulevée au chapitre IV.

Dans l'ensemble de la littérature, la présente étude regroupe donc une population assez comparable, à plusieurs points de vue, à celle déjà investiguée par les principaux auteurs traitant du rôle sexuel chez la sportive. L'élément plus original de la présente étude est de regrouper pour une même enquête tous les calibres de coureuses.

L'effet du type d'engagement à la course à pied sur l'attribution du rôle sexuel est maintenant présenté à partir des hypothèses de l'étude.

L'hypothèse principale formulée en fonction des deux variables, engagement sportif et rôle sexuel, s'énonçait ainsi:

Il y a une répartition inégale de la distribution de la population déterminée par la typologie d'engagement sportif et le rôle sexuel; les sujets androgynes se groupent en proportion plus élevée aux niveaux d'engagement supérieurs.

Les deux distributions résultant de l'administration des deux questionnaires mesurant le rôle sexuel sont présentés aux tableaux 11 et 12. La différence dans le nombre total de sujets pour les deux tests

Tableau 11

Répartition des coureuses selon
le type d'engagement sportif et le rôle sexuel
tel que mesuré par le B.S.R.I.

| Type d'engagement | Rôle sexuel | | | | N |
|----------------------|---------------|---------|----------|-----------|----|
| | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne | |
| I | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| II | 12 | 8 | 4 | 10 | 34 |
| III | 3 | 3 | 6 | 7 | 19 |
| IV | 10 | 11 | 12 | 9 | 42 |
| | N = 25 | 23 | 22 | 27 | 97 |

(97 pour le B.S.R.I. et 109 pour le P.A.Q.) s'explique par le fait que 13 sujets n'ont pas complété toutes les questions du B.S.R.I., empêchant du même coup l'analyse de leur protocole. Un sujet a également omis de compléter son formulaire pour le P.A.Q.. Les résultats sont présentés malgré l'inégalité du nombre total des deux groupes parce que certaines classes statistiques fort peu nombreuses risquaient d'éliminer les possibilités d'obtenir des résultats significatifs. Aucune relation statistique ne peut être établie entre les deux variables pour cet échantillon. Ni le questionnaire de Bem (1974), ni celui de Spence, Helmreich et Stapp (1974, 1975) ne réussissent à établir que le rôle sexuel androgyne puisse servir de critère de distinction psychologique chez les quatre types de coureuses.

Tableau 12

Répartition des coureuses selon
le type d'engagement sportif et le rôle sexuel
tel que mesuré par le P.A.Q.
(N=109)

| Type d'engagement | Rôle sexuel | | | | N |
|----------------------|---------------|---------|----------|-----------|-----|
| | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne | |
| I | 1 | 2 | 0 | 0 | 3 |
| II | 11 | 10 | 7 | 14 | 42 |
| III | 9 | 3 | 4 | 4 | 20 |
| IV | 16 | 5 | 9 | 14 | 44 |
| | N = 37 | 20 | 20 | 32 | 109 |

$$\chi^2 = 4,49, \text{ dl} = 3 \text{ (non significatif).}$$

Il est à remarquer que le calcul du χ^2 ne fait que souligner les limites d'ordre statistique et méthodologique de l'échantillonnage. En réalité, certains sous-groupes du tableau théorique de contingence sont sous-représentés numériquement, invalidant tout calcul plus élaboré. Les classes obtenues ont été assemblées en deux sous-groupes, engagement supérieur (types I et II) et engagement de loisir (types III et IV) pour effectuer le calcul de χ^2 (voir tableaux 13 et 14, appendice B).

La première hypothèse secondaire formulée en fonction de la variable du rôle sexuel s'énonçait comme suit:

Il y a une représentation numérique attendue de plus de 40% de la population étudiée s'identifiant au rôle sexuel androgyne.

La distribution des résultats pour l'administration du B.S.R.I. est illustré au tableau 15. La méthode d'analyse pour ce test catégorise les sujets, à partir d'une médiane, en deux groupes (Spence et al., 1975; Bem, 1977). La médiane des scores de masculinité et de féminité pour cet échantillon était de 4,736 et de 4.985 respectivement. Selon le questionnaire de Bem (1974), le rôle sexuel androgyne ne représente pas ici le pourcentage attendu de plus de 40% de la population étudiée.

L'administration du PAQ vient appuyer les données déjà présentées. La distribution des résultats pour ce questionnaire est illustrée au tableau 16. La méthode d'analyse pour le PAQ classifie aussi les sujets selon leur situation, soit au-dessus, soit au-dessous d'une médiane pour les échelles de masculinité et de féminité (Spence et al., 1975). La médiane des scores de masculinité et de féminité pour cet échantillon était de 4.913 et de 5.536, respectivement. Selon le questionnaire de Spence, Helmreich et Stapp (1974, 1975), le rôle sexuel androgyne n'occupe pas une place prépondérante sur la distribution des quatre rôles sexuels désignés par les coureuses.

Le tableau 15 souligne que la répartition des sujets pour la variable rôle sexuel obtenue à l'aide du B.S.R.I. semble bien déterminée simplement par le hasard, la distribution de probabilité théorique en faisant foi. Le même phénomène, avec cependant des écarts plus grands, s'observe pour la répartition des sujets obtenue grâce à l'administration du P.A.Q. (voir tableau 16).

Tableau 15

Répartition comparative des courreuses selon le rôle sexuel
tel que mesuré par le B.S.R.I. et un pourcentage
de probabilité théorique

| | Rôle sexuel | | | | N |
|-------------|---------------|---------|----------|------------|------|
| | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgynie | |
| N | 25 | 23 | 22 | 27 | 97 |
| % théorique | 24 | 24 | 24 | 24 | 97/4 |

Tableau 16

Répartition comparative des courreuses selon le rôle sexuel
tel que mesuré par le P.A.Q. et un pourcentage
de probabilité théorique

| | Rôle sexuel | | | | N |
|-------------|---------------|---------|----------|------------|-------|
| | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgynie | |
| N | 37 | 20 | 20 | 32 | 109 |
| % théorique | 27 | 27 | 27 | 27 | 109/4 |

La deuxième hypothèse secondaire formulée en fonction de la variable engagement dans le sport de la course à pied s'énonçait comme suit:

Il y a une sous-représentation (moins de 50%) de la population expérimentale aux niveaux supérieurs d'engagement (types I et II).

Le contexte psycho-social plus ou moins favorable à une participation sportive féminine massive aux niveaux supérieurs d'engagement justifiait cette hypothèse. Les études socio-démographiques de Campbell (1977) et de McTerr & Curtis (1982) rapportent le peu de coureuses d'élite proportionnellement au potentiel global des coureurs. La prise d'échantillon a accordé une attention particulière à rechercher le plus vaste groupe de coureuses possible, en couvrant des évènements de calibres variés. Malgré ces précautions, les résultats illustrent une représentation disproportionnée de la typologie. Joseph et Robbins (1981) rapportent une distribution similaire à celle obtenue dans cette recherche: Type I, 8%; Type II, 2,7%; Type III, 18%; Type IV, 47% (Type I, 2,7%; Type II, 39,1%; Type III, 18,2%; Type IV, 40% dans l'étude actuelle). Les résultats présentés au tableau 17 indiquent que 46 coureuses seulement (soit 41,8%) se classent dans les types supérieurs d'engagement I et II. L'hypothèse se vérifie donc.

Tableau 17

Répartition des coureuses selon le type d'engagement sportif
tel que mesuré par l'Etude sur la course.

| | N | % |
|----------|-----|------|
| Type I | 3 | 2.7 |
| Type II | 43 | 39.1 |
| Type III | 20 | 18.2 |
| Type IV | 44 | 40 |
| Total | 110 | 100 |

Chapitre IV

Discussion des résultats

Dans ce dernier chapitre, les résultats découlant des deux principales variables sont discutés à partir de l'interprétation des hypothèses et du cadre théorique de ce travail. La relation entre le type d'engagement sportif et l'attribution du rôle sexuel est discutée selon trois plans: discussion méthodologique, statistique et conceptuelle.

Discussion méthodologique

Cette section soulève les difficultés rencontrées lors du recrutement des sujets, note les ressemblances socio-démographiques de cette population expérimentale avec celle de d'autres recherches, et remet en question la qualité ainsi que le mode d'utilisation des instruments de mesure.

Recrutement des sujets

Le recrutement des sujets féminins pour cette étude est l'élément le plus difficile à réaliser adéquatement. En acceptant un nombre égal de sujets dans chacun des lieux de recrutement, la probabilité d'obtenir une répartition plus équilibrée de la typologie d'engagement serait possiblement plus grande. Cependant, il apparaît que les différentes compétitions rassemblent à peu près les mêmes participantes. Quant au faible nombre de coureuses québécoises, il ressort aisément, malgré des précautions pour contrôler les lieux géographiques de recrutement, la diversité des calibres de compétition, ainsi que l'étendue du calendrier d'expérimentation (mai à novembre 1982).

Il est également à remarquer que les coureuses semblent sollicitées plus souvent qu'à leur tour pour participer à des projets d'étude. Ainsi, au Marathon de Montréal, édition 1982, une recherche médicale et socio-démographique d'envergure entreprise par l'Université de Montréal englobait toutes les femmes participantes. Il est compréhensible que la distribution des questionnaires de notre étude n'ait pu soulever une seconde fois l'intérêt de coureuses se sentant devenir "cobayes" de recherche (selon leur propre témoignage).

Portrait socio-démographique comparé

Le portrait socio-démographique de l'échantillon supporte bien la comparaison auprès de populations expérimentales (voir chapitre III, tableau 10). L'enquête de Brodeur et al., (1983) obtient une description de leur population de coureuses québécoises marathoniennes quasi identique à celle de la présente étude. Les problèmes de recrutement sus-mentionnés semblent donc avoir peu affecté l'échantillon ainsi que les résultats.

Qualité des instruments

La qualité de la version française des instruments utilisés est un élément important à soumettre à la critique. En ce qui concerne l'instrument de mesure de l'engagement sportif, le Running Survey, la faiblesse de l'adaptation au contexte québécois laisse des doutes sur la qualité de l'interprétation des résultats. Les questions traitant de la réalité politique ne peuvent être utilisées adéquatement, celles-ci ne faisant référence qu'à des courants d'idées proprement américains. La classification des emplois utilisée ne correspond pas à celle de Statistique Canada,

rendant ainsi impossible toute comparaison avec la population générale. Les échelles de revenu rencontrent ce même problème . Il faut également ajouter que bien des questions ne tiennent pas compte de la réalité des femmes: par exemple, le revenu n'est pas différencié comme revenu personnel ou familial, et les échelles de revenu sont beaucoup trop étendues pour le revenu moyen réel des femmes québécoises. Aucune question ne demande le nombre d'enfants à la maison: ce facteur influence sûrement le degré d'engagement sportif de la mère et la perception de son rôle sexuel. Toutes les questions se rapportant à un contexte de travail excluent la situation de mère au foyer et de travailleuse à domicile, le lieu de travail pouvant modifier la disponibilité d'engagement au sport.

Mode d'utilisation des instruments

La présente étude se voit limitée également dans son interprétation des rôles sexuels trouvés chez les sujets. Peut-être aurait-il fallu prendre des sujets différents pour l'administration de chacune des deux mesures de la variable rôle sexuel (B.S.R.I. et P.A.Q.), afin de vérifier si la tendance vers l'homogénéité des quatre groupes de rôle observée dans les résultats de l'actuelle administration se retrouve de façon systématique, quelque soit le test utilisé.

En résumé, la critique méthodologique met en lumière les éléments suivants: difficultés d'un recrutement étendu, varié, et enthousiaste; description socio-démographique assez fidèle du contexte sportif québécois de la population expérimentale; remise en question du mode d'administration, des deux mesures du rôle sexuel chez la même population; réévaluation nécessaire des instruments de mesure, tant au niveau de la qualité de la

traduction que de la pertinence du contenu.

Discussion statistique

Dans cette section, des observations d'ordre statistique sont présentées: utilisation comparative des données socio-démographiques et sportives, effet de la sélection dans la distribution de la population expérimentale sur les analyses statistiques, observations particulières reliées aux pourcentages obtenus.

Plusieurs tableaux ont été présentés au chapitre précédent dans le but de vérifier le plus adéquatement possible la nature socio-démographique du groupe expérimental. En dépit de ces efforts, la présente étude se trouve limitée dans une perspective comparative. De 1964 à 1980, malgré les nombreuses transformations de la vie sportive des québécoises, peu d'écrits concernant l'intégration du sport de compétition et récréatif dans le vécu des femmes sont produits (Laliberté, 1984). Cette constatation se vérifie également pour les recensements de Statistique Canada: aucun chiffre pertinent n'est disponible pour décrire la réalité sportive telle que vécue par les hommes et les femmes. Il est donc difficile de vérifier les biais expérimentaux de l'échantillonnage en comparant le niveau de la pratique sportive générale des Québécoises (de la course à pied en particulier), les habitudes des coureuses québécoises (type d'entraînement, distance parcourue, lecture de revues spécialisées...) et le portrait socio-démographique de l'ensemble des coureuses québécoises. Il est à noter que l'étude de Brodeur et al. n'englobait que des coureuses marathoniennes.

L'emploi d'un groupe expérimental plus vaste aurait pu fournir une plus grande dispersion des résultats obtenus pour les divers instruments (B.S.R.I., P.A.Q., Etude sur la course à pied) et des sous-groupes plus nombreux pour effectuer une meilleure analyse statistique. La présente recherche se confronte à une population distribuée très inégalement dans les sous-groupes d'engagement. Cependant, la disproportion observée se retrouve dans l'échantillon rapporté par Joseph et Robbins (1981).

Il aurait été intéressant de posséder un éventail de sujets pré-sélectionnés en 4 types distincts, de les identifier avant de procéder à l'observation de leur distribution sur la variable rôle sexuel, ce qui aurait pu mieux établir le lien entre un type d'engagement déterminé et un des quatre rôles sexuels.

La présence d'un important pourcentage de sujets identifiés pour le rôle sexuel indifférencié (B.S.R.I.: 36%; P.A.Q.: 34%) appelle une vérification de la littérature au sujet de la présence de rôles sexuels plus discriminés que d'autres au niveau des résultats. La revue des études portant sur les rôles sexuels dans le sport rapporte plusieurs situations où le rôle sexuel indifférencié occupe un pourcentage important dans l'échantillonnage. Il convient ici de nommer les études de Del Rey et Sheppard (1981) (P.A.Q.; 22.7%), Corbett (1982) (B.S.R.I.: 23%), Helmreich et Spence (1977) (P.A.Q.: 20%), Henschen et al (1982) (B.S.R.I.: 15%). Toutes ces études font état d'un pourcentage assez élevé de sujets ne pouvant s'attribuer un rôle sexuel déterminé. La présente recherche répète la même constatation sans pouvoir y fournir d'explication (tableau 18). L'importance du pourcentage touché par cette catégorie soulève la question

de sa signification réelle: regroupement des sujets ayant une difficulté à bien comprendre le contenu ou sujets ayant une réelle difficulté à s'identifier.

Il est à remarquer que les pourcentages particulièrement élevés observés pour cette étude s'apparentent à ceux obtenus pour des populations peu ou pas engagées dans le sport (voir Tableau 19). Uguzzioni et Ballantyne (1981) obtiennent respectivement pour leurs trois catégories de population 15,7% (niveau compétition), 23,4% (niveau récréationnel) et 37,9% (aucune participation sportive). Henschen et al. (1977) rapportent 14,9% de femmes athlètes indifférenciées comparativement à 31,3% chez les femmes non-athlètes. Les pourcentages plus élevés obtenus par cette recherche pourraient être causés par la diversité de la population pour la variable engagement au sport.

Il paraît également opportun ici de commenter la distribution statistique assez homogène obtenue pour les quatre catégories de rôle sexuel. En effet, au B.S.R.I. la lecture des pourcentages donne 25,8% d'indifférenciés, 23,7% de féminins, 22,7% de masculins, 27,8% d'androgynes; et au P.A.Q., 34% d'indifférenciés, 18,3% de féminins, 18,3% de masculins, 29,4% d'androgynes. En compilant les résultats obtenus par plusieurs études portant sur les rôles sexuels dans le sport, des distributions très variées sont signalées (tableau 18). Certains groupes de recherche obtiennent des pourcentages élevés et équivalents pour les rôles sexuels masculin et androgyne (Helmreich et Spence, 1977; Uguzzioni et Ballantyne, 1980); d'autres chercheurs rapportent des pourcentages élevés pour les rôles sexuels féminin et androgyne (Henschen et al., 1982); certaines recherches communiquent des pourcentages élevés pour les rôles sexuels indifférencié

Tableau 18

Ensemble des résultats obtenus lors de recherches sur le rôle sexuel et l'engagement sportif chez la femme

| Auteurs | Instrument | <u>Rôle sexuel (%)</u> | | | |
|--|------------|------------------------|---------|----------|-----------|
| | | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne |
| Chalip et al. (1980) (n:23) | B.S.R.I. | 8,7% | 13% | 13% | 65,2% |
| Corbett (1982) (n:301) | B.S.R.I. | 23% | 12% | 19% | 46% |
| De1 Rey et Sheppard (1981) (n:119) | P.A.Q. | 22,7% | 22% | 22,7% | 33,8% |
| Harris et Jennings (1977) (n:68) | P.A.Q. | 11% | 14% | 21% | 54% |
| Helmreich et Spence (1977) (n:41) | P.A.Q. | 20% | 10% | 31% | 39% |
| Henschen et al. (1982) (n:67) | B.S.R.I. | 14,9% | 23,9% | 17,9% | 43,3% |
| Uguzzoni et Ballantyne (1980) (n:83) | B.S.R.I. | 15,7% | 8,4% | 37,3% | 38,6% |
| Etude actuelle Dion (1985) (n:110) | B.S.R.I. | 25% | 23% | 22% | 27% |
| | P.A.Q. | 37% | 20% | 20% | 32% |

Tableau 19

Ensemble des résultats obtenus lors de recherches sur
le rôle sexuel et le degré d'engagement sportif chez la femme

| Auteurs | Instrument | Population | Rôle sexuel (%) | | | |
|---------------------------------|------------|---|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| | | | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne |
| Corbett (1982) | B.S.R.I. | 301 athlètes 308 non athlètes | 23 % | 12 % | 19 % | 46 % |
| Henschen et al. (1977) | B.S.R.I. | 67 athlètes 67 non athlètes | 14,9% 31,3% | 23,9% 20,9% | 17,9% 17,9% | 43,3% 29,9% |
| Ugugccioni et Ballantyne (1980) | B.S.R.I. | 83 athlètes 192 sportives calibre récréatif 58 non athlètes | 15,7% 23,4% 37,9% | 8,4% 22,4% 17,2% | 37,3% 30,7% 39,7% | 38,6% 23,4% 5,2% |
| Etude actuelle Dion (1985) | B.S.R.I. | 36 type I et II 61 type III et IV | 33,3% 21,3% | 25 % 22,9% | 11,1% 29,5% | 30,6% 26,2% |
| | P.A.Q. | 45 type I et II 64 type III et IV | 26,7% 39,1% | 26,7% 12,5% | 15,6% 20,3% | 31 % 28,1% |

et androgyne (Corbett, 1982); d'autres auteurs mentionnent un pourcentage nettement plus élevé que les trois autres pour le rôle sexuel androgyne (Chalip *et al.*, 1980; Harris et Jennings, 1977); finalement, des études connu celle de Del Rey et Sheppard (1981) et celle-ci obtiennent des pourcentages très homogènes pour la distribution des quatre rôles sexuels. La présente étude n'a donc pas contribué à éclaircir davantage les raisons de ces distributions variées retrouvées dans la littérature.

En résumé, les analyses statistiques de cette recherche ont rencontré les limites suivantes: beaucoup de caractéristiques socio-démographiques ou d'habitudes sportives sont non comparables parce que les données sont inexistantes pour la population générale québécoise; la distribution très inégale de la population expérimentale pour la variable engagement limite la portée des analyses et amène la question d'une pré-sélection des sujets pour contrôler cette variable; le pourcentage important de sujets classés "indifférenciés" rejoint les constatations similaires obtenues par d'autres recherches, et soulève la question de la signification statistique réelle de cette catégorie.

Discussion conceptuelle

Avant d'aborder la discussion des concepts fondamentaux de cette étude, il est bon de rappeler certains postulats dégagés du chapitre premier (contexte théorique) sur le phénomène de l'engagement sportif chez la femme. Les points suivants résument ces postulats de recherche:

- Pour profiter adéquatement (au maximum) de certains sports, la femme cherche à intégrer des comportements masculins reliés directement

aux règles et performances sportives.

- Les rôles sociaux de femme et d'athlète accomplie étaient quasi incompatibles en Amérique jusqu'à tout récemment.

- L'apprentissage des rôles sexuels étant sous la tutelle des pairs, parents, enseignants, les enfants discriminent rapidement les attentes reliées aux comportements appropriés à chaque sexe.

- Il y a une maigre représentation de modèles d'athlètes accomplis féminins comparativement aux modèles sportifs masculins observables.

- Le sexismne dirigé contre les femmes amène la diffusion de plusieurs mythes sur la pratique sportive:

1. La compétition masculinise la femme. Ce mythe a découragé la participation sportive de nombreuses femmes.

2. La participation sportive nuit à la santé de la femme. Cet énoncé est largement infirmé maintenant; plusieurs études ont pu cerner les causes possibles pouvant parfois résulter en des problèmes d'ordre physique.

3. Les femmes ne s'intéressent pas au sport, et ne le pratiquent pas suffisamment bien pour être prises au sérieux. Cet argument ignore que le processus de socialisation décourage les femmes à toute participation dans le sport. Les femmes, lorsqu'elles en ont la chance, manifestent un intérêt élevé et une participation active face au sport; souvent elles deviennent très habiles.

- Certaines attitudes envers les femmes athlètes orientent leur participation sportive:

1. Traditionnellement, l'athlète féminine est considérée avec amusement, soupçon, incrédulité.

2. Les sports affichant la grâce, la beauté semblent plus valorisants socialement pour la femme que ceux développant le courage, l'endurance, la force.

3. Les sports individuels sont plus acceptés socialement pour les femmes que les sports d'équipe.

- L'accès aux récompenses du monde sportif a longtemps été limité, voir même refusé, pour les femmes.

Choix de la variable course à pied

Le choix du sport de la course à pied peut être remis en cause suite aux résultats non significatifs obtenus. Tout comme les études de Harris (1981) et de Henschen et al. (1982), qui ne trouvent aucune orientation sexuelle prédominant chez les jeunes femmes adeptes de l'athlétisme, la présente étude ne peut conclure à une prédominance du rôle sexuel androgyne, tel que prédit dans l'hypothèse principale. De futures recherches pourraient déterminer si la course à pied est une activité sportive neutre où la femme, quelque soit son orientation sexuelle, trouve son plein épanouissement; voir également si le rôle sexuel d'un coureur se modifie à mesure que son engagement sportif change.

Le choix du sport de la course à pied par une femme entraîne peut-être moins de résistance ou d'assimilation psycho-sociale que certaines disciplines tout dernièrement acceptées comme épreuves olympiques féminines en 1976: aviron, handball, basket-ball (Laliberté, 1984). Ainsi, les femmes quel que soit le rôle sexuel adopté, se sentirait plus acceptées dans le choix de la course à pied, que dans celui du basket-ball,

par exemple.

D'autres sports offriraient de meilleures occasions d'observation d'attributs masculins chez une majorité de sportives: lutte, ringuette, crosse, hockey... En effet, Tutko (1978) mentionne que les femmes sont traditionnellement protégées des multiples formes d'agression (ex: aucune femme dans les unités de combat de l'armée). En sport, la même attitude de protection contrôle l'accès des femmes aux sports de contact (boxe, lutte, football...), ainsi qu'aux sports d'équipes, générant plus d'agressivité que les sports individuels. La course à pied n'étant ni sport de contact ni sport d'équipe, semblerait être un sport plus "acceptable socialement.

L'élite féminine en course à pied

L'étude de Laliberté (1984) souligne la carence de données démontrant l'existence de discrimination ouverte envers les sportives, mais conclut que les femmes possèdent beaucoup moins de chances et de possibilités de s'actualiser dans la pratique sportive de haut niveau. La présente étude note une représentation très limitée des femmes aux niveaux supérieurs d'engagement à la course à pied. Cependant, même si le nombre total de sujets masculins est supérieur dans d'autres études, les types I et II recueillent, toutes proportions gardées, un pourcentage similaire de coureurs. Ainsi, Picard (1985) avec le témoignage de 285 coureurs masculins recueille, pour des lieux et temps de recrutement identiques, 5% de son échantillon pour le type I (2,7% chez les femmes) et 46,5% de son échantillon pour le type II (39,1% chez les femmes). L'engagement de niveau supérieur regroupe peu de

coureurs, hommes ou femmes.

Limite des conclusions touchant l'effet du rôle sexuel sur l'engagement sportif

Si le recrutement des sujets avait regroupé davantage de femmes impliquées au niveau I d'engagement sportif, l'observation signalée par Campbell (1977) aurait pu être vérifiée: lorsqu'elles sont engagées sérieusement dans l'élitisme, les coureuses rapportent un désir de réussite comparable à celui de l'élite masculine. Ce désir, considéré comme le plus déterminant dans leurs succès, se manifeste, selon ces coureuses de l'étude Campbell (1977), par leur nature compétitive, leur volonté, leur détermination, leur acharnement, leur entêtement, leur confiance en soi, leur empressement à continuer malgré la douleur (lutter avec la douleur). Tous ces traits de caractères se rapprochent plus de la description du rôle sexuel masculin que féminin. Etant donné le pourcentage extrêmement faible de coureuses identifiées comme type I (2,7%), aucune conclusion en ce sens ne peut être tirée.

Facteur motivationnel

La présente étude n'a pas analysé le processus motivationnel rattaché à l'engagement sportif. Gilbert (1974) souligne que les attitudes et préjugés autour de la course à pied sont deux variables déterminant l'intérêt, les attentes et le plaisir des individus face à ce sport, quel que soit leur sexe. Ces éléments pourraient jouer un rôle déterminant pour la participation féminine. La motivation féminine face à la course

à pied est explorée par Campbell (1977). Dans son enquête, elle constate que 27% des femmes avouent avoir commencé à courir pour le plaisir, pour demeurer en forme et pour perdre du poids. Campbell juge ses résultats fort différents d'une autre étude où la majorité des hommes interrogés confiaient qu'ils étaient motivés par le désir d'exceller. Les femmes ont donc leurs motivations propres face à la course. Elles n'ont pas le désir d'endosser les motivations masculines automatiquement ce qui amène des attitudes différentes, et possiblement des perceptions de soi différentes. Ce qui revient à dire que le besoin de s'attribuer des comportements masculins ne semblerait pas aussi évident que prévu théoriquement.

Toujours selon Campbell (1977), chaque femme exprimait une motivation bien personnelle pour compétitionner: ceci expliquerait que les coureuses sont effectivement différentes, perçoivent leur expérience de façon bien personnelle, et se perçoivent de manière différente; les résultats obtenus ici concernant leur perception de soi (rôles sexuels) sont effectivement très peu homogènes, mais bien partagés entre les quatre rôles sexuels.

Choix de la variable rôle sexuel

Face aux résultats obtenus, il est bon de s'interroger sur la pertinence de l'utilisation d'une mesure de personnalité pour prédire l'engagement sportif. L'absence de lien présentée au chapitre III amène à conclure qu'une mesure du rôle sexuel semble un faible indice pour tenter d'expliquer l'engagement sportif de la femme dans le sport de la course à pied. Hall et Richardson (1982) identifient les expériences passées

(par exemple, le niveau d'habileté atteint dans la jeunesse) et la situation actuelle comme facteurs déterminant l'engagement de la femme dans le sport. L'engagement sportif de la femme mariée dépendrait aussi de l'intérêt et de la participation de sa famille aux sports. L'engagement sportif féminin serait davantage le résultat d'un processus distinctif de la femme que de son attitude ou de facteurs d'attributs personnels.

Les concepts de "féminité" et "masculinité" sont à repenser dans le mouvement social actuel d'abolition des stéréotypes sexuels (mouvement de nivellation des différences sexuelles). Ce genre d'étude utilise encore les conceptions stéréotypées des comportements masculins et féminins, ce qui a pour effet de maintenir cette vision sociale des rôles sexuels. Tenter de prouver que des athlètes féminines demeurent psychologiquement féminines même si elles s'adonnent à un sport généralement reconnu comme étant masculin, ou essayer d'explorer la possibilité qu'un engagement sportif intense chez la femme amène une perception plus masculine d'elle-même ne contribue pas à la conception d'une image renouvelée des rôles sexuels. Harvey (1982) souligne que le B.S.R.I. (Bem, 1974) et le P.A.Q. (Spence, Helmreich et Stapp, 1974, 1975) présentent la féminité et la masculinité comme des concepts de soi élaborés à partir des stéréotypes sexuels. L'androgynie se définit donc davantage par l'assimilation d'une stéréotypie sexuelle mixte que par une conception renouvelée des rôles sexuels traditionnels. Hall et Richardson (1982) rappellent que les mesures de rôle sexuel ne sont qu'un baromètre social de l'existence de facteurs culturels déterminant la masculinité et la féminité et que, peu de déductions peuvent être formulées sur le développement du rôle sexuel chez l'individu à travers sa pratique sportive personnelle.

Hall et Richardson (1982) soulignent également que la littérature surestime l'efficacité du processus de socialisation en prétendant que les femmes assument complètement le rôle féminin. Plusieurs jeunes filles commencent à remettre en question le rôle sexuel féminin à mesure qu'elles en font l'apprentissage. Par ailleurs, la littérature envisage les pressions sociales sur les femmes comme étant uni-dimensionnelles: les filles et les femmes sont encouragées dans leurs comportements féminins et dissuadées dans leurs comportement masculins. Ceci n'est pas vrai depuis que la majorité des femmes sont socialisées dans un contexte ambivalent et dans un monde où le rôle féminin n'est plus aussi renforcé systématiquement. La réussite dans des activités masculines (gagner une épreuve d'athlétisme, par exemple) est approuvée parce que ce type de comportement est très valorisé dans notre société. Les femmes sont donc susceptibles d'être récompensées pour les deux genres de comportements (masculin et féminin).

Influence des facteurs sociaux

La présente recherche aura précisé les caractéristiques socio-démographiques particulières des femmes engagées dans le sport de la course à pied. Le statut de célibataire, un revenu financier élevé, une scolarité plus élevée que la moyenne, un jeune âge (moins de 30 ans) semblent des facteurs déterminants à l'entraînement régulier d'une femme. Brodeur et al. (1983) qui obtiennent un portrait socio-démographique similaire avancent que cette coureuse "Type" est favorisée dans sa participation par une disponibilité à l'entraînement, possible grâce à un horaire de travail flexible et une ouverture aux effets bénéfiques de la course

découlant d'un degré d'information plus grand et d'une scolarité plus élevée.

Identification des types d'engagement

L'absence de résultat significatif pour l'hypothèse principale de la présente recherche amène à reconsidérer la typologie d'engagement proposée par Joseph et Robbins (1981).

Certains éléments descriptifs ne semblent pas correspondre adéquatement à la réalité sportive des femmes. A titre d'exemple, il est à noter que les critères déterminant les types supérieurs d'engagement (I et II) sont particulièrement exigeants pour une coureuse qui, tout en obtenant des résultats supérieurs pour sa catégorie, doit se mesurer à des normes masculines légèrement plus élevées.

L'environnement social contribue également à déterminer le type du coureur. Le support social de la coureuse se personnifie différemment que pour le coureur. La course à pied étant un sport nouvellement adopté par les femmes, peu de tradition existe dans le support et l'encouragement offerts par les parents et amis.

Par ailleurs, certains éléments conçus comme essentiels pour déterminer la typologie d'engagement ne s'adaptent pas au contexte québécois. Ainsi, le fait de courir sans se faire arrêter par les froids de l'hiver rigoureux du Québec tient davantage de l'héroïsme que de l'élitisme. L'obligation de s'entraîner en salle l'hiver limite probablement plusieurs coureuses dans leur distance parcourue, leur régularité d'entraînement, etc. Dans ce même contexte limitatif, l'élite québécoise n'a accès qu'à

très peu de littérature spécialisée d'expression française sur la course à pied, comparativement aux coureurs d'expression anglaise. Leurs lectures peu nombreuses ne peuvent donc être interprétées comme un engagement moins important face à la course.

En résumé, la discussion conceptuelle dégage les points suivants: la course à pied favoriserait peut-être moins le développement d'une attitude androgyne, voire masculine, que certains sports d'équipe et de contact. L'élite féminine en course à pied, quoique sous-représentée, pourrait faire l'objet de recherches plus approfondies sur l'attribution des rôles sexuels, si elle était davantage circonscrite. La présente étude a précisé le portrait socio-démographique particulier des coureuses à pied québécoises, mettant en lumière certains facteurs susceptibles de modifier le mode d'identification des types d'engagement sportif. Le facteur motivationnel, et le processus de socialisation, par exemple, pourraient déterminer le type d'engagement; les raisons de s'engager pourraient être différentes pour les hommes et les femmes, influant sur leur type d'engagement et possiblement leur perception d'eux-mêmes. Finalement, la conception même des rôles sexuels doit se soumettre à la critique. Les définitions de la masculinité, de la féminité, et de l'androgynie ne sont qu'un indice de l'existence de définitions culturelles: les individus n'intègrent pas en général un rôle sexuel totalement. Actuellement le contexte social véhicule également beaucoup d'ambivalence dans ses définitions de rôles sexuels et ces transformations échappent à la mesure des instruments statistiques utilisés.

Conclusion

Cette recherche avait pour but de vérifier si une correspondance pouvait être établie entre le rôle sexuel et le type d'engagement sportif.

La diversité des études se rapportant au rôle sexuel et à l'engagement sportif a permis d'établir un certain nombre de liens théoriques et expérimentaux entre ces deux variables. L'ensemble de ces liens permet de formuler trois hypothèses se regroupant autour de l'affirmation suivante: plus l'engagement dans le sport de la course à pied augmente, plus la sportive a tendance à se reconnaître dans un rôle sexuel androgyne.

Afin de réaliser l'expérience, 110 sujets féminins furent recrutés parmi une population de coureuses à pied. Le rôle sexuel est mesuré à l'aide des versions françaises du Bem Sexual Role Inventory (B.S.R.I.) et du Personal Attributes Questionnaire (P.A.Q.). Le type d'engagement est mesuré à l'aide de la version française du Running Survey (Etude sur la course à pied).

Les résultats ont permis d'infirmer l'hypothèse principale et la première hypothèse secondaire. Cette recherche n'a pu permettre d'observer de relation entre le rôle sexuel androgyne et la participation entre le rôle sexuel androgyne et la participation au sport de la course à pied. Dans le cadre de cette étude, la variable engagement n'a pas contribué à éclaircir les résultats contradictoires concernant l'attri-

bution du rôle sexuel chez la femme sportive. Les résultats n'ont pu confirmer la prédominance du rôle sexuel androgyne chez les coureuses, comparativement à l'ensemble de la population féminine, telle que maintes fois signalée dans la littérature.

La sous-représentation des coureuses aux niveaux supérieurs d'engagement telle que prédite par la deuxième hypothèse secondaire a été observée. Cette recherche voulait mieux cerner la population féminine du secteur récréatif (types d'engagement III et IV), trop souvent négligée par la majorité des études qui se limitent au secteur compétitif (types d'engagement I et II).

L'utilisation d'un plus grand échantillonnage pourrait fournir une distribution plus variée pour les deux variables étudiées. La présente recherche se confronte à une distribution très inégale par rapport au type d'engagement sportif, ce qui rend difficile l'obtention d'un niveau significatif statistiquement acceptable.

Par ailleurs, le concept d'androgynie semble fournir peu de pistes dans l'établissement d'un lien entre un type de personnalité et un type d'engagement dans le sport chez la femme. La conception des rôles sexuels telle que véhiculée par les deux instruments utilisés ne correspondrait pas à l'intégration réelle des attributs identifiables par l'individu.

La compréhension de l'engagement sportif chez la femme passerait davantage par l'exploration des facteurs et motivations influençant la pratique sportive chez la population féminine générale. La présente étude

permet d'entrevoir l'importance du facteur motivationnel et du processus de socialisation. Ces éléments mèneraient plus justement à une compréhension de l'engagement sportif chez la femme et possiblement du rôle sexuel qu'elle se reconnaît.

)

Appendice A
Epreuves expérimentales



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7
Téléphone (819) 376-5011

Eté 1982

Chers (ères) coureurs(ses),

Dans le cadre d'un projet de recherche, nous tentons d'établir les relations qui peuvent exister entre quelques facteurs psychologiques et votre participation à une compétition de course à pied.

Nous venons donc, par la présente, solliciter votre collaboration en vous demandant de bien vouloir remplir les questionnaires que vous trouverez ci-joint dans l'enveloppe.

Les questionnaires que vous remplirez ne contiennent ni de bonnes, ni de mauvaises réponses. Il est donc très important que vous les remplissiez selon vos impressions et renseignements personnels.

Dès que vous aurez complété les questionnaires (au nombre de quatre pour les hommes et de cinq pour les femmes), nous vous demandons de bien vouloir nous les retourner dans l'enveloppe pré-adressée et affranchie que nous vous avons remise. A noter que tous les renseignements individuels obtenus seront tenus confidentiels. Après l'analyse de vos réponses, un résumé personnalisé vous sera retourné par la poste au cours de l'automne prochain. Ainsi, en vous indiquant votre numéro de dossier (s'il y a lieu), nous pourrons communiquer avec vous.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons la meilleure des chances pour la saison de course à pied 1982.

L'équipe de recherche

Guy R. Brisson, Ph.D.
Professeur, département des sciences de la santé, UQTR

Michael L. Sachs, Ph.D.
Professeur, département des sciences de l'activité physique, UQTR

Hélène Dion, B.A.
Etudiante, maîtrise en psychologie, UQTR

Martin Picard, B.A.
Etudiant, maîtrise en psychologie, UQTR

Pièces jointes

Etude sur la course à pied

Pourquoi y a-t-il autant de Québécois adeptes de la course à pied? Quelle est la relation entre la course et le travail, la vie familiale et personnelle, les valeurs sociales, politiques et culturelles? Les revues sur la course et les journaux ont déjà traité de la question. Cependant nous ne sommes pas entièrement satisfaits de leurs réponses. Nous allons essayer, avec votre aide, d'explorer plus à fond la question.

S.V.P. complétez ce questionnaire et faites-nous le parvenir, accompagné des autres feuilles, dans l'enveloppe pré-adressée et affranchie, le plus tôt possible. Vous faites partie d'un groupe de coureurs dont les données s'avèreront essentielles pour notre étude, et plus votre participation sera grande, meilleurs seront nos résultats. Toute information sera tenue confidentielle; seules des données statistiques globales seront publiées...

Nous croyons que ce questionnaire sera un instrument de retour intéressant sur votre expérience en tant que coureur et nous vous remercions à l'avance pour le temps et l'effort que vous mettrez à le compléter.

1. Est-ce que vous vous considérez comme un coureur ou un joggeur? (choisir une seule réponse) _____ (1) coureur: _____ (2) joggeur

2. A quelle fréquence courez-vous? (choisir une seule réponse)
 _____ (1) 2 fois par jour; _____ (4) tous les 2 jours;
 _____ (2) 1 fois par jour; _____ (5) 2 ou 3 fois par semaine;
 _____ (3) 5 ou 6 jours/semaine: _____ (6) 1 fois par semaine ou moins.

3. Combien de milles ou de kilomètres courez-vous en moyenne par semaine?
 _____ milles ou _____ kilomètres

4. A quelle vitesse courez-vous normalement? (choisir une seule réponse)
 _____ (1) 6 min./mille; _____ (4) 9 min./mille;
 _____ (2) 7 min./mille; _____ (5) 10 min./mille;
 _____ (3) 8 min./mille; _____ (6) plus lentement.

5. Depuis combien de temps courez-vous sur une base régulière?
 _____ mois _____ années

6. Y a-t-il eu d'autres périodes dans votre vie où vous avez couru régulièrement?
 _____ (1) non; _____ (2) oui, de _____ à _____

7. Quels sont les autres membres de votre famille immédiate ou de votre entourage qui courent régulièrement (s'il y a lieu)? (choisir toutes les réponses qui s'appliquent)

| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| _____ (15) Epoux (épouse) | _____ (19) Frère et/ou soeur |
| _____ (16) Mère | _____ (20) Compagnons d'appartement |
| _____ (17) Père | _____ (21) Amie |
| _____ (18) Enfants | _____ (22) Ami |

8. Lisez-vous fréquemment des revues, livres, périodiques traitant de la course à pied? (choisir une seule réponse)
- | | | | |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> | (1) chaque jour | <input type="checkbox"/> | (5) mensuellement |
| <input type="checkbox"/> | (2) quelquefois par semaine | <input type="checkbox"/> | (6) quelquefois par année |
| <input type="checkbox"/> | (3) hebdomadairement | <input type="checkbox"/> | (7) jamais |
| <input type="checkbox"/> | (4) quelquefois par mois | | |
9. Quel pourcentage (approximatif) de vos amis(es) sont également des coureurs? _____ %
10. Depuis que vous courez, quel est le pourcentage de nouveaux amis que vous avez rencontrés en pratiquant la course à pied? %
11. Approximativement, quel est le pourcentage du temps où vous courez seul? %
12. Au cours de la planification de votre entraînement pour le dernier mois, combien de courses avez-vous dû laisser tomber?
13. Dans quelle mesure votre habitude de course diminue-t-elle à cause du mauvais temps ou de l'hiver?
- | | | | | | |
|--------------------------|---------------|--------------------------|------------------|--------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> | (1) beaucoup; | <input type="checkbox"/> | (2) moyennement; | <input type="checkbox"/> | (3) peu ou pas |
|--------------------------|---------------|--------------------------|------------------|--------------------------|----------------|
14. A quelle fréquence participez-vous à des compétitions organisées? (indiquez une réponse)
- | | | | |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | (1) 1 fois ou plus par semaine | <input type="checkbox"/> | (4) quelquefois par année |
| <input type="checkbox"/> | (2) presque hebdomadairement | <input type="checkbox"/> | (5) seulement en quelques occasions |
| <input type="checkbox"/> | (3) presque mensuellement | <input type="checkbox"/> | (6) jamais |
15. Continueriez-vous à courir si vous ne faisiez plus de compétitions? (choisir une seule réponse)
- | | | | | | |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | (1) oui; | <input type="checkbox"/> | (2) non; | <input type="checkbox"/> | (3) je ne compétitionne pas |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------|-----------------------------|
16. Vous entraînez-vous par périodes rapides ou par intervalles?
- | | | | |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | (1) oui; | <input type="checkbox"/> | (2) non. |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
17. Tenez-vous un carnet de route sur vos courses?
- | | | | |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | (1) oui; | <input type="checkbox"/> | (2) non. |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
18. Avez-vous déjà couru un marathon?
- | | | | |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | (1) oui; | <input type="checkbox"/> | (2) non. |
|--------------------------|----------|--------------------------|----------|
19. Quel est votre meilleur résultat en compétition à ce jour?
Distance _____ Temps _____
20. Encerclez le chiffre entre 1 et 7 exprimant votre satisfaction à courir.
Très satisfait(e) 1 2 3 4 5 6 7 Très insatisfait(e)
-

TRAVAIL -- Votre occupation régulière, vos valeurs se rapportant au travail, vos expériences de travail.

1. Quelle est votre occupation? (S.V.P. soyez aussi précis que possible)

2. Depuis combien de temps occupez-vous cet emploi?

3. La plupart du temps dans votre emploi, travaillez-vous pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre?

 (1) moi-même; (2) quelqu'un d'autre.

4. Si vous êtes votre propre patron, y a-t-il des personnes qui travaillent pour vous et qui sont payées par vous?

 (1) oui; (2) non.

5. Supervisez-vous le travail de quelqu'un dans le cadre du vôtre?

 (1) oui; (2) non.

Une liste de valeurs se rapportant au travail se trouve ci-dessous. Les gens diffèrent d'opinion sur l'importance accordée à ces valeurs. S.V.P. indiquez l'importance que revêt pour vous chaque valeur se rapportant au travail en général, et dans quelle mesure chaque énoncé est vrai pour votre emploi actuel.

| (Encercler un nombre dans chaque colonne) | EN GENERAL | | | | | | | EMPLOI ACTUEL | | | | | | | | |
|---|----------------|--------------------|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Très important | Très peu important | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 1. Occasion d'être intensément, totalement engagé. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 2. Capacité d'avoir le contrôle sur les résultats de mes efforts. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3. Occasion d'être seul avec mes pensées. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 4. Occasion de participer à des associations et de vivre des amitiés. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 5. Occasion d'atteindre mon plein potentiel. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 6. Bon salaire. | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

| | EN GENERAL | | | | | | | EMPLOI ACTUEL | | | | | | |
|---|----------------|--------------------|----------------|--------------------|---|---|---|----------------|--------------------|---|---|---|---|---|
| | Très important | Très peu important | Très important | Très peu important | | | | Très important | Très peu important | | | | | |
| 7. Occasion de voir des résultats précis, non ambigus de mes efforts. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8. Occasion de me sentir bien par rapport à moi-même. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 9. Occasion d'être reconnu par les autres. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 10. Bonnes conditions de travail. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 11. Occasion de pouvoir relaxer. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 12. Occasion d'apporter une contribution à la société. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 13. Occasion de rivaliser avec d'autres. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 14. Occasion de vivre des aventures et des sensations fortes. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 15. Sécurité d'emploi | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 16. Occasion de me sentir enjoué , de chasser le sérieux de la vie. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 17. Occasion d'oublier mes problèmes personnels. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 18. Occasion d'être créatif. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 19. Correspondance avec des valeurs universelles. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 20. M'aide à me comprendre moi-même. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

SIGNIFICATION DE LA COURSE -- Vos raisons de courir

Les raisons pour lesquelles les gens commencent à courir ne sont pas toujours les mêmes pour lesquelles ils continuent à courir régulièrement. En vous rappelant vos débuts, s.v.p. indiquez quelle importance chaque raison avait lorsque vous avez commencé à courir régulièrement, et quelle importance chaque raison a pour vous actuellement.

| | VOS DEBUTS | | | | | | | MAINTENANT | | | | | | |
|---|-------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| | Très important | Très peu important | Très important | Très peu important | Très important | Très peu important | Très important | Très important | Très peu important | Très important | Très peu important | Très important | Très peu important | Très important |
| 1. Occasion d'être créatif. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 2. Occasion de pouvoir relaxer. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3. Occasion de rivaliser avec d'autres. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 4. Occasion de participer à des associations et de vivre des amitiés. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 5. Occasion de me sentir enjoué, de chasser le sérieux de la vie. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 6. Fuir le stress occasionné par le travail. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 7. Capacité d'avoir le contrôle sur les résultats de mes efforts. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8. Occasion d'atteindre mon plein potentiel. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 9. Correspondance avec des valeurs universelles. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 10. Occasion d'être intensément, totalement engagé. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 11. Occasion de vivre des aventures des sensations fortes. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 12. Occasion de me sentir bien par rapport à moi-même. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 13. Occasion d'être reconnu par les autres. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 14. Occasion d'être seul avec mes pensées. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

CROYANCES SOCIALES ET POLITIQUES --- Vos opinions sur la société.

S.V.P. indiquez le degré auquel vous approuvez ou désapprouvez les énoncés suivants. (Encercler un nombre)

- | | Fortement
en accord | Fortement
en désaccord |
|--|------------------------|---------------------------|
| 1. C'est à la mère que revient la responsabilité majeure des trois premières années <u>de vie de l'enfant.</u> | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 2. Le Canada a besoin d'une restructuration de ses institutions de base avant que l'injustice raciale ne disparaîsse. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 3. Les lieux de travail devraient être restructurés de façon à ce que tous les travailleurs aient un droit de parole plus fort dans la gestion de leur emploi. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 4. Ce pays ne pourra changer pour le mieux sans une nouvelle vague d'activisme politique. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 5. Les hommes n'accordent pas suffisamment d'attention à leurs émotions. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 6. Les problèmes individuels reflètent, à la limite, les problèmes de la société en général. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 7. Le motif du profit est la meilleure façon d'amener les gens à travailler de manière productive. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 8. Le travail devrait être restructuré de façon à considérer les besoins personnels comme aussi importants que la production. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 9. Sur le plan politique, allant de la gauche à la droite, je me placerais à gauche 1 2 3 4 5 6 7 à droite. | 1 2 3 4 5 6 7 | |

INFORMATION GENERALES --- Quelques questions.

1. Quel est votre statut?

- (1) marié(e); (4) jamais marié(e)
 (2) divorcé(e); (5) divorcé(e) et remarié(e)
 (3) séparé(e);

2. Avec qui demeurez-vous?

- (1) avec l'époux(se) (4) avec un membre de la famille
 (2) seul(e) autre que l'époux(se)
 (3) cohabitation (5) compagnons d'appartement

3. Quel est votre âge? _____

4. Quel est votre sexe? _____ (1) homme; _____ (2) femme.

5. Quel est votre niveau de scolarité?

- (1) secondaire (4) maîtrise
 (2) CEGEP (5) doctorat
 (3) Baccalauréat (6) Professionnel (médecin,
avocat...)

6. Quel est votre revenu personnel approximatif avant déductions en 1981?

- (1) moins de \$6,000 (4) \$18,000. à \$24,000.
 (2) \$6,000. à \$11,999. (5) \$25,000. à \$34,999.
 (3) \$12,000. à \$17,999. (6) Plus de \$35,000.

SANTE --- Votre satisfaction et votre bien-être.

1. Globalement, comment décrivez-vous votre état d'esprit de ces derniers jours? (encercler un nombre)
Très heureux 1 2 3 4 5 6 7 Très peu heureux
2. Globalement, comment décririez-vous votre mariage ou vos relations? (encercler un nombre)
Très heureux 1 2 3 4 5 6 7 Très peu heureux
3. Quel est votre niveau de satisfaction face à votre emploi?
Très satisfaisant 1 2 3 4 5 6 7 Très peu satisfaisant

4. Depuis que vous êtes devenu coureur, avez-vous été en mesure de vous défaire de mauvaises habitudes ou incapacités personnelles dont vous ne veniez pas à bout auparavant (fumer, boire, timidité, être en retard, gourmandise, paresse, etc...)? S.V.P. faire une liste.
-

A quelle fréquence avez-vous vécu les événements suivants?

| | Souvent | Jamais |
|---|---------------|--------|
| 1. Me sentir coupable. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 2. Me sentir fier(e) parce que quelqu'un m'a complimenté sur ce que j'avais fait. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 3. Me sentir irritable ou fâché(e) | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 4. Me sentir dépressif(ve) ou très malheureux(se) | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 5. Me sentir agité(e) au point de ne pouvoir rester assis(e) sur une chaise | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 6. Me sentir vaguement troublé(e) au sujet de quelque chose sans savoir pourquoi | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 7. Crises de larmes. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 8. Me sentir maître du monde. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 9. Me fatigue facilement. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 10. Manque d'intérêt ou de plaisir dans la sexualité | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 11. Problèmes digestifs. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 12. Insomnie. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 13. Me sentir particulièrement excité(e) ou intéressé(e) face à quelque chose. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 14. Me sentir gras(se), prendre du poids. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 15. Me sentir sans valeur. | 1 2 3 4 5 6 7 | |

| | Souvent | Jamais |
|--|---------------|--------|
| 16. Sentir que je ne suis pas capable de faire face à la situation | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 17. Me sentir très seul(e) ou loin des autres. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 18. Inquiet(e) ou anxieux(se) | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 19. Haute pression sanguine. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 20. Me sentir ennuyé(e) | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 21. Maux de tête | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 22. Me sentir content(e) d'avoir accompli quelque chose. | 1 2 3 4 5 6 7 | |

Les gens réagissent de façon caractéristique à des durs coups, de sérieux problèmes ou à des périodes de grande incertitude par l'une ou l'autre des façons suivantes. Dans quelle mesure chaque énoncé décrit votre réaction en période de crise? (Encercler un nombre)

| | Très vrai de moi | Très peu vrai de moi |
|--|---------------------|-------------------------|
| 1. M'attaquer au problème directement | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 2. Consacrer plus de temps et d'énergie à courir | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 3. Consacrer plus de temps et d'énergie au travail. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 4. Développer des symptômes physiques (maux de tête, ulcères, insomnies, etc...) | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 5. Boire plus, manger plus, prendre des médicaments, etc... | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 6. Compter sur les amis et les associations pour m'aider | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 7. Prier, implorer Dieu. | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 8. Rencontrer un consultant ou un thérapeute | 1 2 3 4 5 6 7 | |

Tous les coureurs laissent tomber leur entraînement occasionnellement, soit à cause de blessures, de fatigue, ou d'autres raisons. Dans quelle mesure avez-vous senti les symptômes suivants après avoir laissé tomber un course:

| | Souvent | Jamais | | | | | |
|-----------------------------------|---------|--------|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 1. Dépression | | | | | | | |
| 2. Perte d'appétit | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3. Irritabilité | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 4. Agitation | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 5. Insomnie | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 6. Culpabilité | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 7. Tension musculaire | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8. Fatigue générale | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 9. Frustration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 10. Constipation ou irrégularité | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 11. Autre (énumérer s.v.p.) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

Une liste de plaintes formulées quelquefois par des époux(ses) ou partenaires au sujet des coureurs se trouve ci-dessous. A quel degré chaque énoncé est-il une source de conflit entre vous et votre époux(se) ou partenaire? Si vous êtes actuellement célibataire mais que vous entretenez une relation significative depuis que vous avez débuté l'entraînement à la course à pied, jugez cette relation.

Si vous avez toujours été célibataire, indiquez-le ici: _____

| | Source intense de conflit | N'a jamais été sou- levé | | | | | |
|--|---------------------------------|-----------------------------------|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 1. Négligence envers l'époux(se) | | | | | | | |
| 2. Négligence envers les enfants | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3. Négligence des responsabilités au travail | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 4. Fatigue | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

| | Source intense de con- flit | N'a jamais été soulevé |
|---|--------------------------------------|---------------------------------|
| 5. Ne parle que de course à pied | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 6. Perte d'amis communs | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 7. Perte d'intérêts communs | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 8. Délai avant d'avoir des enfants | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 9. Changement dans les activités sexuelles | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 10. Autre (énumérer s.v.p.) _____ | 1 2 3 4 5 6 7 | |
| 11. Est-ce que des conflits autour de la course à pied entre vous et votre époux (se) ou partenaire ont été suffisamment sérieux pour entraîner une réévaluation de votre relation? _____ (1) oui; _____ (2) non. | | |

Merci!

Bonne course!

QUESTIONNAIRE BSRI

Les énoncés suivants peuvent servir à décrire ce que vous pensez de vous-même. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Ce qui compte c'est comment vous vous décrivez vous-même. Pour chacun des énoncés suivants, vous allez indiquer sur la feuille-réponse jusqu'à quel point l'énoncé vous décrit en vous servant de l'échelle suivante:

1 2 3 4 5 6 7

Jamais ou
presque
jamais vrai

Toujours ou
presque
toujours vrai

Sur la feuille-réponse, indiquez dans la parenthèse pour chaque énoncé le chiffre correspondant à votre choix. S'il-vous-plaît n'écrivez pas sur ce questionnaire.

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Indépendant (e) | 31. Prend des décisions facilement |
| 2. Complaisant (e) | 32. Compatissant (e) |
| 3. Serviable | 33. Sincère |
| 4. Défend ses croyances | 34. Se suffit à lui (elle)-même |
| 5. De bonne humeur | 35. Avide d'apaiser la peine |
| 6. Maussade | 36. Vaniteux (se) |
| 7. Autonome | 37. Dominant (e) |
| 8. Timide | 38. Ayant une voix douce |
| 9. Consciencieux (se) | 39. Aimable |
| 10. Athlétique | 40. Masculin (e) |
| 11. Affectueux (se) | 41. Chaleureux (se) |
| 12. Dramatique | 42. Solennel (le) |
| 13. Assuré (e) | 43. Enclin à prendre position |
| 14. Louangeable | 44. Tendre |
| 15. Heureux (se) | 45. Amical (e) |
| 16. Personnalité forte | 46. Agressif (ve) |
| 17. Loyal (e) | 47. Facile à duper |
| 18. Imprévisible | 48. Inefficace |
| 19. Energique | 49. Agit comme leader |
| 20. Féminin (e) | 50. Enfantin (e) |
| 21. Sûr (e) | 51. Souple |
| 22. Analytique | 52. Individualiste |
| 23. Sympathique | 53. N'utilise pas de langage dur |
| 24. Jaloux (se) | 54. Non méthodique |
| 25. Ayant des habiletés de leadership | 55. Compétitif (ve) |
| 26. Sensible aux besoins des autres | 56. Aime les enfants |

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| 27. Véridique | 57. Délicat (e) |
| 28. Prêt (e) à prendre des risques | 58. Ambitieux |
| 29. Compréhensif (ye) | 59. Doux (ce) |
| 30. Cachotier (ière) | 60. Conventionnel (le) |

QUESTIONNAIRE BSRIFEUILLE-REPONSE

AGE: _____

SEXE: _____ M; _____ F

NO DE DOSSARD: _____

ECHELLE: _____

1 2 3 4 5 6 7

Jamais ou
presque
jamais vrai

Toujours ou
presque
toujours vrai

| | | |
|---------|---------|---------|
| 1- () | 21- () | 41- () |
| 2- () | 22- () | 42- () |
| 3- () | 23- () | 43- () |
| 4- () | 24- () | 44- () |
| 5- () | 25- () | 45- () |
| 6- () | 26- () | 46- () |
| 7- () | 27- () | 47- () |
| 8- () | 28- () | 48- () |
| 9- () | 29- () | 49- () |
| 10- () | 30- () | 50- () |
| 11- () | 31- () | 51- () |
| 12- () | 32- () | 52- () |
| 13- () | 33- () | 53- () |
| 14- () | 34- () | 54- () |
| 15- () | 35- () | 55- () |
| 16- () | 36- () | 56- () |
| 17- () | 37- () | 57- () |
| 18- () | 38- () | 58- () |
| 19- () | 39- () | 59- () |
| 20- () | 40- () | 60- () |

QUESTIONNAIRE 7

Les énoncés suivants concernent le genre de personne que vous pensez être.

Pour chaque énoncé, une caractéristique à un côté de l'échelle correspond à son opposé à l'autre extrémité de l'échelle. Comme ceci:

pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — : très
artiste

Vous devez faire une marque au-dessus du chiffre qui correspond le plus à ce que vous pensez être.

1. pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très
agressif (ve)
2. pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très
indépendant(e)
3. pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très
émotif(ve)
4. pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très
dominant(e)
5. pas du tout : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très énervé(e)
énervé(e) en cas de crise majeur
6. très : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très
passif(ve) actif(ve)
7. incapable de : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — capable de se
se dévouer complètement dévouer complé-
aux autres tement aux autres
8. très dur(e) : 1 — : 2 — : 3 — : 4 — : 5 — : 6 — : 7 — très doux(ce)

9. pas du tout serviable 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très serviable
10. pas du tout compétitif(ve) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très compétitif(ve)
11. très sédentaire (pantouflard) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très mondain(e)
12. pas du tout gentil(le) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très gentil(le)
13. indifférent(e) l'approbation des autres 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 ayant grand besoin de l'approbation des autres
14. n'est pas facilement blessé(e) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très facilement blessé(e)
15. pas du tout conscient(e) des sentiments des autres 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très conscient(e) du sentiments des autres
16. peut prendre des décisions facilement 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 a de la difficulté à prendre des décisions
17. abandonne très facilement 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 n'abandonne jamais
18. ne pleure jamais 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 pleure très facilement
19. pas du tout confiance en soi 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 grande confiance en soi
20. se sent très inférieur(e) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 se sent très supérieur(e)

21. pas du tout 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très compréhensif(ve)
22. très froid(e) 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très chaleureux(se)
dans ses relations avec les autres
23. très faible besoin de sécurité 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 très grand besoin de sécurité
24. s'écoule sous la pression 1 : 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 supporte bien la pression

QUESTIONNAIRE 7FEUILLE-REPONSE

AGE: _____

SEX: F _____ M _____

NO DE DOSSARD _____

- | | |
|---------|---------|
| 1. () | 13. () |
| 2. () | 14. () |
| 3. () | 15. () |
| 4. () | 16. () |
| 5. () | 17. () |
| 6. () | 18. () |
| 7. () | 19. () |
| 8. () | 20. () |
| 9. () | 21. () |
| 10. () | 22. () |
| 11. () | 23. () |
| 12. () | 24. () |

Appendice B
Tableaux des résultats

CRITERES DE CLASSIFICATION DE LA TYPOLOGIE DES COURREURS¹

TYPE I "La course est l'engagement le plus important"

Un coureur est de TYPE I s'il répond à l'un des critères suivants:

1. Il court 40 milles par semaine ou plus, il tient un journal de ses entraînements ou s'entraîne par intervalles, il lit sur la course à pied hebdomadairement ou plus et plus de 50% de ses amis sont coureurs.
2. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne au moins mensuellement il lit sur la course à pied hebdomadairement ou plus et plus de 50% de ses amis sont coureurs.

TYPE II "La course est un engagement crucial"

Un coureur est de TYPE II s'il répond à l'un des critères suivants:

1. Il court entre 11 et 24 milles par semaine, il ne diminue pas l'entraînement durant l'hiver ou par mauvaise température, il compétitionne au moins mensuellement.
2. Il court entre 11 et 24 milles par semaine, il ne diminue pas l'entraînement durant l'hiver ou par mauvaise température, il compétitionne quelquefois par année, il tient un journal de ses entraînements ou s'entraîne par intervalles.
3. Il court entre 25 et 29 milles par semaine, il compétitionne au moins mensuellement.

1. Traduit et adapté de: Joseph, P., Robbins, J.M. Worker or runner? The impact of commitment to running and work on self identification. In M.H. Sacks, M.L. Sachs (Eds.): Psychology of running. Champaign, Illinois. Human Kinetics Publishers. 1981.

4. Il court entre 25 et 39 milles par semaine, il compétitionne quelquefois par année, il tient un journal de ses entraînements ou il s'entraîne par intervalles.
5. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne quelquefois par année, il tient un journal de ses entraînements ou s'entraîne par intervalles, il lit sur la course à pied moins qu'hebdomadairement.
6. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne quelquefois par année, il lit sur la course à pied hebdomadairement ou plus, moins de 50% de ses amis sont coureurs.
7. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne au moins mensuellement, il lit sur la course à pied moins qu'hebdomadairement.
8. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne au moins mensuellement, il lit sur la course à pied hebdomadairement ou plus, moins de 50% de ses amis sont coureurs.

TYPE III "La course est un passe-temps"

Un coureur est de TYPE III s'il répond à l'un des critères suivants:

1. Il court entre 11 et 24 milles par semaine, il compétitionne rarement, il ne diminue pas son entraînement par mauvaise température.
2. Il court entre 11 et 24 milles par semaine, il compétitionne quelquefois par année, il ne diminue pas l'entraînement par mauvaise température, il ne tient pas de journal de ses entraînements ou ne s'entraîne pas par intervalles.

3. Il court entre 25 et 39 milles par semaine, il compétitionne quelquefois par année, il ne tient pas de journal de ses entraînements ou ne s'entraîne pas par intervalles.
4. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne rarement.
5. Il court 40 milles par semaine ou plus, il compétitionne quelquefois par année, il ne tient pas de journal de ses entraînements ou ne s'entraîne pas par intervalles.

TYPE IV "La course est une activité occasionnelle"

Un coureur est de TYPE IV s'il répond à l'un des critères suivants:

1. Il court moins de 2 fois par semaine
2. Il court plus de 2 fois par semaine mais moins de 11 milles
3. Il court entre 11 et 24 milles par semaine mais diminue par mauvaise température.

Tableau 13

Tableau de contingence pour les variables engagement sportif et rôle sexuel tel que mesuré par le B.S.R.I.

| | | Rôle sexuel | | | | |
|-------------|--|---------------|---------|----------|-----------|--------|
| | | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne | L |
| Type 1 ou 2 | | 12 | 9 | 4 | 11 | 36 |
| | | 9,29 | 8,53 | 8,17 | 10,01 | |
| Type 3 ou 4 | | 13 | 14 | 18 | 16 | 61 |
| | | 15,74 | 14,46 | 13,85 | 16,96 | |
| C | | 25 | 23 | 22 | 27 | |
| c/n | | 0,26 | 0,24 | 0,23 | 0,28 | n = 97 |

$$\chi^2 = 4,83, \quad d1 = 3 \quad (\text{non significatif})$$

Tableau 14

Tableau de contingence pour les variables engagement sportif et rôle sexuel tel que mesuré par le P.A.Q.

| | | Rôle sexuel | | | | |
|-------------|--|---------------|---------|----------|-----------|---------|
| | | Indifférencié | Féminin | Masculin | Androgyne | L |
| Type 1 ou 2 | | 12 | 12 | 7 | 14 | -45 |
| | | 15,3 | 8,24 | 8,24 | 13,23 | |
| Type 3 ou 4 | | 25 | 8 | 13 | 18 | 64 |
| | | 21,76 | 11,71 | 11,71 | 18,82 | |
| C | | 37 | 20 | 20 | 32 | |
| c/n | | 0,34 | 0,18 | 0,18 | 0,29 | n = 109 |

$$\chi^2 : 4,49 , \text{ d}f = 3 \text{ (non significatif)}$$

Remerciements

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de mémoire, monsieur Guy R. Brisson, PhD , professeur, à qui il est redevable d'une assistance constante et éclairée.

Il tient à souligner également l'étroite collaboration de monsieur Michael L. Sachs, PhD, professeur, pour l'élaboration de la section concernée par la psychologie du sport, ainsi que pour la réalisation des traitements statistiques.

Références

- ALAIN, M. (1982). Validation d'une échelle d'androgynie. Rapport présenté au 5ième congrès de la Société Québécoise pour la recherche en Psychologie, Trois-Rivières.
- BAKAN, D. (1966). The duality of human existence. Chicago: Rand McNally.
- BEM, S.L. (1974). The measurement of Psychological Androgyny. Journal of consulting and clinical psychology, 42, 155-162.
- BEM, S.L. (1975). Sex role adaptability: one consequence of Psychological androgyny. Journal of personality and social psychology, 31, 634-643.
- BEM, S.L. (1977). On the utility of alternative procedures for assessing psychological androgyny. Journal of consulting and clinical psychology, 45, 196-205.
- BEM, S.L. (1981). Bem-sex role inventory: professional manual. Palo Alto: Consulting psychologists press.
- BEM, S.L., LENNEY, E.L. (1978). Sex typing and the avoidance of cross-sex behavior. Journal of personality and social psychology, 33, 48-54.
- BEM, S.L., MARTYNA, W., WATSON, C. (1976). Sex typing and androgyny: further explorations of the expressive domain. Journal of personality and social psychology, 34, 1016-1023.
- BIRD, A.M., MC CULLOUGH, J. (1977). Femininity within social roles as perceived by athletes and nonathletes, in M. Adrian, J. Brame (Ed.): NAGWS research reports. Vol. 3. Washington: AAHPER publications.
- BUTT, D.S., SCHROEDER, M.L. (1980). Sex-role adaptation, socialization and sport participation in women. International journal of sport psychology, 11, 91-99.
- BRODEUR, J.M., LAMBERT, J., RIVARD, M., BEDARD-ST-JACQUES, B. (1983) Marathon international de Montréal et habitudes de vie des marathoniens: Rapport final. Document inédit, Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, Université de Montréal.
- BROVERMAN, I.K., BROVERMAN, D.M., CLARKSON, F.E., ROSENKRANTZ, P.S., VOGEL, S.R. (1972). Sex-role stereotype: a current appraisal. Journal of social issues, 28, 59-79.
- CAMPBELL, G. (1977). The women of marathoning. Runner's world, 12, 40-43, (no.4).

- CAREY, G.L. (1958). Sex differences in problem-solving performance as a function of attitude differences. Journal of abnormal and social psychology, 56, 256-260.
- CHALIP, L., VILLIGER, J., DUIGNAN (1980). Sex-role identity in a select sample of women field hockey players. International Journal od sport psychology, 11, 240-248.
- CHARPENTIER, M., GAGNE, D., LABERGE, S. (1981). Les femmes: actives ou sportives? Lesquelles et pourquoi? Desport, 20, 5-8.
- CHESKA, A. (1970). Current developments in competitive sports for girls and women. Journal of health, physical education and recreation, 41, 86-91.
- CONSTANTINOPLE, A. (1973). Masculinity-femininity: an exception to the famous dictum. Psychological bulletin, 80, 389-407.
- CORBETT, D.R. (1982). Sexual orientation of black female athletes and nonathletes. Rapport présenté à la AIESEP world convention, Boston.
- DEL REY, P. (1977). In support of apologetics for women in sport. International journal of sport psychology, 8, 218-224.
- DEL REY, P., SHEPPARD, S. (1981). Relationship of psychological androgyny in female athletes to self-esteem. International journal of sport psychology, 12, 165-175.
- DOWNING, N. (1979). Theoretical and operational conceptualization of psychological androgyny: implications for measurement. Psychology of women, 3, 284-292.
- DUQUIN, M. (1976). Perceptions of sport: a study in sexual attraction, in R.W. Christina, D.M. Landers (Ed.): Psychology of motor behavior and sport. Vol. II (pp. 47-55). Champaign, Illinois: Human Kinetics Publishers.
- DUQUIN, M. (1978). The androgynous advantage, in C. Oglesby (Ed.): Women and sport: from myth to reality (pp. 89-106). Philadelphia: Lea & Febiger.
- DYER, K.F. (1982). Catching up the men. London: Junction books.
- EPSTEIN, C.F. (1970). Encountering the male establishment: sex-status limits on women's careers in the profession. American journal of sociology, 75, 965-982.
- FELSHIN, J. (1974). The triple option... for women in sport. Quest. 21, 36-40.

- FOUSHÉE, H.C., HELMREICH, R., SPENCE, J. (1979). Implicit theories of masculinity and femininity: dualistic or bipolar? Psychology of women, 3, 259-269.
- GAUDREAU, P. (1977). Factor analysis of the Bem sex-role inventory. Journal of consulting and clinical psychology, 45, 299-302.
- GILBERT, L.A. (1979). An approach to training sex-fair mental health workers. Professional psychology, 10, 365-372.
- GILBERT, L.A. (1981). Toward mental health: the benefits of psychological androgyny. Professional psychology, 12, 29-37.
- GILBERT, M.A. (1974). Analysis of some motivating factors influencing the participation of adults into regular strenuous physical activity on their leisure time. Thèse de doctorat inédite, University of Oregon.
- GOUGH, H.G. (1957). Manual for the California Psychological Inventory. Palo Alto: Consulting Psychologists Press.
- GREENDORFER, S.L. (1977). Role of socializing agents in female sport involvement. Research quarterly, 48, 140-142.
- HALL, A., RICHARDSON, D.A. (1982). Franc Jeu: Vers l'égalité des sexes dans les sports au Canada. Ottawa: Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.
- HARRIS, D.V., JENNINGS, S.E. (1977). Self-perceptions of female distance runners. Annals of the New York Academy of Sciences, 301, 808-815.
- HARRIS, M.B. (1981). Women runner's views of running. Perceptual and motor skills, 53, 395-402.
- HARRIS, M.B., HALL, C. (1978). Sex stereotypes and ratings of athletes. Journal of social psychology, 105, 151-152.
- HARVEY, S. (1982). L'effet du développement du moi sur la formation d'un concept de soi androgyne: recherche exploratoire. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.
- HATTAWAY, S.R., MCKINLEY, J.C. (1943). The Minnesota Multiphasic Personality Inventory. New York: Psychological Corporation.
- HELMREICH, R., SPENCE, J.T. (1977). Sex roles and achievement in R.W. Christina, D.M. Landers (Ed.): Psychology of motor behavior and sport. Vol. II (pp. 33-46). Illinois: Human Kinetics Publishers.
- HENSCHEN, K.P., EDWARDS, S.W., MATHINOS, L. (1982). Achievement motivation and sex-role orientation of high school female track and field athletes versus nonathletes. Perceptual and motor skills, 55, 183-187.

- HOLAHAN, C.K., GILBERT, L.A. (1979). Conflict between major life roles: women and men in dual career couples. Human relations, 32, 451-467.
- HOOPER, M.E. (1973) Earned degrees conferred: 1970-71-summary data. Washington: Office of Education, Government Printing Office.
- HUDSON, J. (1978). Physical parameters used for female exclusion from law enforcement and athletics. in C.A. Oglesby (Ed.): Women and sport: From myth to reality (pp. 18-26). Philadelphia: Lea & Febiger.
- JONES, W.H., CHERNOVETZ, M.E. HANSSON, R.C. (1978). The enigma of androgyny: differential implications for males and females? Journal of consulting and clinical psychology, 46, 298-313.
- JOSEPH, P., ROBBINS, J.M. (1981). Worker or runner? The impact of commitment to running and work on self identification, in, M.H. Sacks, M.L. Sachs (Ed.): Psychology of running (pp. 131-146). Champaign, Illinois: Human Kinetics Publishers.
- KAGAN, J. (1964). Acquisition and significance of sex typing and sex role identity, in M. Hoffman, L. Hoffman (Ed.): Review of child development research vol. I (pp. 137-167). New York: Russell Sage foundation.
- KNOPPERS, A. (1980). Androgyny: Another look. Quest, 32, 184-191.
- KOHLBERG, L. (1966). A cognitive-developmental analysis of children's sex-role concepts and attitudes in E.E. Maccoby (Ed.): The development of sex differences (pp. 82-173). Stanford: Stanford University Press.
- KOTTLER, J. (1982). Running types. Track and field quarterly review, 82, 18 (no 3).
- KUSCSIK, N. (1977). The history of women's participation in the marathon. Annals of the New York Academy of Sciences, 30, 860-876.
- LALIBERTE, V. (1984). La discrimination sexuelle en sport: mythe ou réalité? Essai de maîtrise inédit, Université Laval.
- LUESSENHEIDE, D., VANDEVER, J. (1978). Independence of sex-role and gender identity. Psychological reports, 42, 821-822.
- MACCOBY, E.E., JACKLIN, C. (1974). The psychology of sex differences. Stanford: Stanford University Press.
- MCTEER, W., CURTIS, J. (1982). A marathon survey. Canadian runner, 20-22 (no février).

- MESSIER, S. (1984). Les femmes, ça compte: profil socio-économique des Québécoises. Québec: Direction générale des publications gouvernementales du ministère des communications.
- MYER, A., LIPS, H. (1978). Participation in competitive amateur sports as a function of psychological androgyny. Sex roles, 4, 571.
- OPPENHEIMER, V. (1968). The sex-labelling of jobs. Industrial relations, 7, 219-234.
- PARSONS, T., BALES, R.F. (1955). Family, socialization and interaction process. New York: Free Press of Glencoe.
- PICARD, M. (1985). Dépendance, engagement et personnalité chez le coureur à pied de longues distances. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- ROHRBAUGH, M. (1979). Femininity on the line. Psychology today, 13, 30-42.
- SACHS, M.L., PARGMAN, D. (1979). Running Addiction: A depth interview examination. Journal of sport behavior, 2, 143-155.
- SAGE, G.H., LOUDERMILK, S. (1979). The female athlete and role conflict. Research quarterly, 50, 88-96.
- SHERIFF, A.C., JARRETT, R.F. (1953). Sex differences in attitudes about sex differences. Journal of Psychology, 35, 161-168.
- SNYDER, E.E., SPREITZER, E.A. (1974). Involvement in sports and psychological well-being. International Journal of sport psychology, 5, 28-39.
- SNYDER, E.E., KIVLIN, J.E., SPREITZER, E.A. (1976). The female athlete: An analysis of objective and subjective role conflict. in D.M. Landers (Ed.): Psychology of sport and motor behavior VoT. II (pp. 115-121). University Park, Pennsylvania: the Pennsylvania State University.
- SONSTROEM, R.J. (1982). Attitudes and beliefs in the prediction of exercise participation, in R.C. Cantu, W.J. Gillespie (Ed.): Sports medicine, sports science: Bridging the gap. Lexington, Massachusetts: the Collamore Press.
- SPENCE, J.T., HELMREICH, R.L. (1978). Masculinity and femininity: their psychological dimensions, correlates, and antecedents. Austin: University of Texas Press.
- SPENCE, J.T., HELMREICH, R.L. (1979). On assessing "androgyny". Sex roles, 5, 721-738.

- SPENCE, J.T., HELMREICH, R.L., STAPP, J. (1974) The personal attributes questionnaire: a measure of sex-role stereotypes and masculinity-femininity. JSAS catalog of selected documents in psychology, 4,43.
- SPENCE, J.T., HELMREICH, R.L., STAPP, J. (1975). Ratings of self and peers on sex role attributes and their relation to self-esteem and conceptions of masculinity and femininity. Journal of personality and social psychology, 32, 29.
- STATISTIQUE CANADA (1983). Recensement du Canada, 1981. Certaines caractéristiques sociales et économiques: Québec, Partie I. (ISBN 0-660-51667-5). Ottawa: Imprimerie de la Reine.
- TAYLOR, C.J., KABATZNICK, R.M. (1980). Onlooker reactions to female and male runners. Rapport présenté au 88th Annual Proceedings of the American Psychological Association Convention, Montréal.
- TAYLOR, M.C., HALL, J.A. (1982). Psychological androgyny: theories, methods and conclusions. Psychological bulletin, 92, 347-366.
- TERMAN, L., MILES, C.C. (1936). Sex and personality. New York: McGraw-Hill.
- THRONEBERRY, C.A. (1980). A comparison of sex-role concepts and self-actualization of college female athletes and nonathletes. Dissertation Abstracts International, 40, no 12, juin, code 8012184.
- TUTKO, T. (1978). Psychology of competition in Runner's World Magazine (Ed.): The complete woman runner. Mountain View, California: World Publications.
- UGUCCIONI, S.M., BALLANTYNE, R.H. (1980). Comparison of attitudes and sex roles for female athletic participants and non-participants. International journal of sport psychology, 11, 42-48.
- WILLIAMS, J.M. (1978) Personality characteristics of the successful female athlete in W.F. Straub (Ed.): Sport Psychology: An analysis of athlete behavior. Ithaca: Mouvement Publications.